

**SYSTEME DES NATIONS UNIES
BUREAU DE COORDINATION**

**ETUDE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN CADRE DES NATIONS UNIES
POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT (UNDAF)**

Wilaya pilote : Assaba

MONOGRAPHIE

Version provisoire

Février 2004

Consultant : Houmeiny OULD SIDI, Ph. D.

Sigles et abréviations

AA : Accoucheuse auxiliaire
 ACP : Associations de coopératives pastorales
 ADC : Association de développement communautaire
 AGPO : Associations de gestion participative oasienne
 AGR : Activités génératrices de revenu
 BAD : Banque africaine pour le développement
 BCR : Bureau du Coordinateur Résident
 BCR : Bureau central de recensement
 CAC : Centre d'alimentation communautaire
 CREN : Centre de renforcement de l'éducation nutritionnelle
 CNRADA : Centre National de Recherche Agronomique et de Développement agricole
 DPC : Direction de la planification et de la coopération
 DREN : Direction régionale de l'éducation nationale
 DREF : Direction régionale de l'enseignement fondamental
 DRPSS : Direction régionale de la protection sanitaire et sociale
 EPCVM : Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages
 ETP : Evapotranspiration potentielle
 FADES : Fonds arabe pour le développement socio-économique
 FAO : Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
 FIDA : Fonds international pour le développement de l'agriculture
 FENU : Fonds d'équipement des Nations unies
 FMPVB : Fédération mauritanienne des producteurs de viande bovine
 FNEM : Fédération nationale des éleveurs de Mauritanie
 FNUAP : Fonds des Nations unies pour la politique en matière de population
 FRD : Fonds régional de développement
 GNAP : Groupement national des associations agropastorales
 IDE : Infirmier d'Etat
 IMS : Infirmier médico-social
 ISF : Indice synthétique de fécondité
 IST : Infections sexuellement transmissibles
 MGF : Mutilations génitales féminines
 MSAS : Ministère de la santé et des affaires sociales
 ONGs : Organisation non gouvernementale
 UNDAF : Plan Cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
 OMDs : Objectifs du Millénaire pour le Développement
 OMS : Organisation mondiale de la santé
 SNU : Système des Nations Unies
 MDRE : Ministère du Développement rural et de l'Environnement
 MAED : Ministère des Affaires économiques et du développement
 NUTRICOM : Nutrition communautaire
 ONS : Office national de la statistique
 PADEL : Projet d'appui au développement de l'élevage
 PADDEM : Projet d'appui à la décentralisation et à la déconcentration en Mauritanie
 PAM : programme alimentaire mondial
 PASK : Projet Aftout sud Karakoro
 PDDO : Projet de développement durable oasien
 PDRC : Projet de développement des ressources communautaires
 PDU : Programme de développement urbain
 PEV : Programme élargi de vaccination
 PGRNP : Projet de gestion des ressources naturelles en zones pluviales
 PNUD : Programme des Nations unies pour le développement
 RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
 SF : Sage-femme

SR : Santé de la reproduction

TSS : Technicien supérieur de santé

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'enfance

UM : Unité monétaire

Listes des tableaux et figures

- Tableau 1 : Evolution des précipitations moyennes par station (mm): 1998-2002
 Tableau 2 : Répartition de la population selon la Moughataa : 1977, 1988 et 2000
 Tableau 3 : Evolution de la population résidente par âge et par sexe 1977, 1988 et 2000
 Tableau 4 : Répartition spatiale de la population selon le milieu de résidence
 Tableau 5 : Evolution des principales agglomérations sédentaires 1988 2000
 Tableau 6 : Répartition de la population selon la Moughataa et la commune
 Tableau 7 : Répartition des infrastructures sanitaires selon la Moughataa
 Tableau 8: Situation des bâtiments et équipements selon la Moughataa
 Tableau 9 : Répartition des postes de santé selon le nombre d'habitants
 Tableau 10 : Répartition du personnel sanitaire selon la catégorie
 Tableau 11: Quelques indicateurs de base
 Tableau 12: Bilan des principales pathologies dans la wilaya
 Tableau 13 : Couverture vaccinale (2002-2003)
 Tableau 14 : Bilan de la santé de reproduction
 Tableau 15 : Répartition des infrastructures hydrauliques selon la Moughataa
 Tableau 16 : Répartition des ouvrages selon les communes
 Tableau 17 : Evolution des infrastructures scolaires
 Tableau 18 : Evolution des ratios enseignants/écoles
 Tableau 19: Situation des élèves et enseignants
 Tableau 20: Répartition des cantines scolaires selon les communes
 Tableau 21 : Récapitulatif de l'enseignement secondaire 2001-2002
 Tableau 22 : Répartition des Mahadra selon la nature de l'enseignement et la Moughataa
 Tableau 23 : Evolution des superficies agricoles selon la Moughataa
 Tableau 24 : Evolution des productions céréalières (1997-2000).
 Tableau 25: Répartition des Tamourts et Oueds selon la Moughataa
 Tableau 26 : Evolution du nombre de palmiers
 Tableau 27 : Evolution des cultures phoénicoles et horticoles oasiennes
 Tableau 28 : Evolution du cheptel 1998-2002
 Tableau 29 : Répartition du cheptel par Moughataa
 Tableau 30 : Vaccination du cheptel bovin contre la PPCB par Moughataa
 Tableau 31: Vaccination du cheptel bovin contre la PPCB par Moughataa
 Tableau 32: Exportation d'animaux sur pieds en 2002
 Tableau 33 : : Synthèse des programmes d'intervention
 Tableau 34: Structure des dépenses des ménages
 Tableau 35: Répartition des indices de pauvreté selon les wilayas
 Tableau 36: Ecart relatif dépense moyenne et seuil de pauvreté (%).
 Tableau 38: Indices de contribution à la profondeur de la pauvreté (%)

- Fig.1: Taux de croissance 1977-88 et 1988-00
 Fig.2: Taux de masculinité 1977, 1988 et 2000
 Fig.3: Evolution des taux de masculinité selon la Moughataa 2000
 Fig.4: Evolution de la sédentarisation 1988-2000
 Fig.5: Répartition des communes selon les Moughataa
 Fig.6: Couverture sanitaire par Moughataa (%)
 Fig.7: Répartition du personnel selon la Moughataa
 Fig.8: Proportion des filles dans le primaire
 Fig.9: Pourcentage des filles dans les établissements
 Fig.10: Répartition des barrages selon la Moughataa
 Fig.11 : Incidence de la pauvreté selon la Moughataa
 Fig.12 : Profondeur de la pauvreté selon la Moughataa
 Fig.13 : Sévérité de la pauvreté selon la Moughataa

Liste des cartes

Carte localisation géographique de la wilaya

Carte cadre physique de l'Assaba

Carte découpage administratif de l'Assaba

Carte découpage communal

TABLE DES MATIERES

Sigles et abréviations	2
Liste des tableaux et figures	5
Liste des cartes	5
1. INTRODUCTION GENERALE	8
A. OBSERVATIONS SUR LES TERMES DE REFERENCE (TdRs)	8
A.1 Approche du problème	8
A.2 Perception de l'objet d'étude	8
B. METHODOLOGIE	8
C. STRUCTURE DE LA MONOGRAPHIE	9
2. PRESENTATION GENERALE DE LA WILAYA	10
2.1 Identification	10
2.2 Aperçu historique	11
2.3 Aperçu géographique	12
2.4 Caractéristique de la population	14
2.4.1 Situation démographique	14
2.4.1.1 Evolution de la population	14
2.4.1.2 Structure par âge et par sexe	16
2.4.2 Mouvement de la population	19
2.4.3 Sédentarisation	20
3. GOUVERNANCE	22
3.1 L'organisation administrative	22
3.2 Société civile	24
4. SANTE	28
4.1 Situation générale	28
4.2 Les infrastructures	29
4.3 Les ressources humaines	30
4.4 Autres indicateurs	32
4.5 L'accès à l'eau potable	36

5. L'EDUCATION	39
5.1 L'enseignement primaire	39
5.2 L'enseignement secondaire	43
5.3 L'enseignement originel	45
6. LA SITUATION ECONOMIQUE	46
6.1 Le secteur rural	46
6.1.1 L'agriculture	46
6.1.2 La phoéniciculture	50
6.1.3 L'élevage	53
6.1.4 Autres filières	53
6.1.5 Environnement	53
6.1.6 Autres infrastructures de développement	55
6.1.6.1 L'énergie	55
6.1.6.2 Transports et télécommunications	56
7. LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	57
7.1 Aperçu des programmes de développement	57
7.2 Impact sur la réduction de la pauvreté	62
7.2.1 Analyse descriptive	62
7.2.2 Analyse spatiale	64
CONCLUSION GENERALE	67
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	69

1. INTRODUCTION

A. OBSERVATIONS SUR LES TERMES DE REFERENCE (TdRs)

A.1 Approche du problème

Les agences du Système des Nations Unies (SNU) en Mauritanie ont défini un programme commun d'appui au développement de la Mauritanie. Ce « Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement » (UNDAF) est motivé par la nécessité pour les agences d'œuvrer collectivement pour appuyer les efforts du pays en matière de lutte contre la pauvreté. La stratégie définie est en conformité avec les besoins déjà identifiés dans le « Bilan commun de Pays » (CCA) et le « Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté » (CLSP), et ce en harmonie avec les « Objectifs du Millénaire pour le Développement » (OMDs).

La complémentarité des actions, l'harmonisation des procédures et des modalités de mise en oeuvre devraient être définies selon des mécanismes de coordination et de suivi-évaluation communs pour tester l'applicabilité de l'UNDAF. Ce plan cadre qui s'ajoute au dispositif similaire en cours de réalisation dans la région, a aussi comme autre ambition de contribuer à l'élaboration du programme régional de lutte contre la pauvreté (PRLP) qui constitue une des priorités actuelles, aussi bien pour les agences que pour la Mauritanie.

A.2 Perception de l'objet d'étude

Compte tenu des objectifs définis plus haut, l'objet de l'étude est l'élaboration d'un programme expérimental qui serait mis en oeuvre dans une région aux caractéristiques spécifiques. Pour divers critères objectifs, l'Assaba est choisie comme espace d'expérimentation, selon un plan d'action pilote, résultant d'une analyse de la situation de la région (monographie).

Toutefois, même si les TdRs (pp.2-3) sont clairs quant au premier résultat attendu (monographie de l'Assaba), ils demeurent ambigus pour le second résultat, c'est-à-dire le plan d'actions. Il n'y a pas de doute que les besoins de la région sont multiples et que l'appréhension des résultats d'une expérience pilote conduisent à observer beaucoup plus de prudence. Dans ce contexte quel domaine d'activités privilégier: la santé, l'éducation, l'alimentation, la formation, etc.? Quel espace d'intervention choisir: la région, le département, la commune? Autant d'interrogations que les TdRs ne clarifient pas.

Certes, le diagnostic effectué conduit à plaider pour un plan d'actions plurisectoriel à l'échelle de la wilaya. Mais les considérations que nous avons mentionnées dans le paragraphe précédent pourraient bien justifier d'autres options ; c'est-à-dire un domaine précis dont les résultats pourraient être atteints dans un intervalle de temps raisonnable.

B. METHODOLOGIE

L'approche méthodologique comporte deux volets: qualitatif et quantitatif.

Le volet qualitatif a consisté à collecter de manière fiable l'information disponible sur la région, à travers la littérature et les interviews avec des personnes ressources. Quatre sources d'information ont été retenues :

- les sources documentaires: Ouvrages, articles, études de projets ou communications de colloques et de séminaires.
- Le SNU, à travers les programmes de développement dans la région, les rencontres avec les Chefs d'agences ou leurs collaborateurs qui nous ont aidé éclaircir certaines questions relatives au système lui-même et à obtenir des informations indispensables pour la réalisation du travail;
- Les partenaires au développement (bilatéraux et multilatéraux, les ONGs internationales) dont l'apport était important par rapport à la problématique du développement de la région;
- Les partenaires gouvernementaux comme les services techniques centraux et régionaux, mais aussi les structures décentralisées (communes, associations de la société civile) qui ont apporté leur contribution à la mesure des moyens disponibles.

A ces sources d'information, il faudrait ajouter les outils tels que des entretiens semi-structurés et interviews semi-directes que nous avons utilisés pour la mission du terrain. Il s'agit de formulaires par acteurs-type qui sont administrés à des personnes ressources avec un double objectif:

- S'enquérir des problèmes de développement de la région en identifiant les facteurs de blocage ou de succès ;
- Identifier les problèmes posés, les axes et les zones prioritaires d'interventions futures.

Dans cette perspective, le diagnostic effectué a permis d'observer les besoins multidimensionnels de la région et de définir des axes prioritaires d'intervention, identifiés au fur et à mesure de l'analyse des différents secteurs d'activités. Toutefois, les considérations évoquées plus haut nous ont conduit à privilégier le domaine institutionnel comme champs d'expérimentation de l'UNDAF, en raison du caractère pilote de l'initiative et de son cycle court (deux ans).¹

C. LA STRUCTURE DE LA MONOGRAPHIE

L'organisation de la monographie est présentée pour correspondre autant que possible à la structure du document UNDAF, même si des contraintes méthodologiques et organisationnelles ont empêché d'obtenir une harmonie complète.

Ainsi le chapitre 2 a pour objectif de ressortir les principaux indicateurs soulignés au niveau de l'axe 1 (gouvernance) alors que les chapitres 3 et 4 couvrent les axes 2 et 3, ressortant parfois, des indicateurs qui vont au-delà des sous-axes mentionnés.

Les chapitres 5 et 6 touchent à l'axe 4 (lutte contre la pauvreté) en présentant les divers programmes de lutte contre ce phénomène et en analysant leurs impacts sur l'amélioration des conditions de vie des populations locales à travers le profil de pauvreté régional. Le chapitre 1 a permis également d'identifier des indicateurs liés à cet axe.

En résumé, la monographie est organisée autour des six chapitres :

- Une brève présentation de l'identité régionale précède un aperçu historique et géophysique qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la société en question, ses

¹ Nous reviendrons sur les structures qui feront l'objet de cet appui au niveau du deuxième document (plan d'actions).

composantes ethniques et culturelles, son organisation et ses rapports avec un espace naturel qui détermine, dans une large mesure, les modes d'organisation économique locale. Une analyse des caractéristiques démographiques de la population, sa mobilité spatiale et son mode de vie compète ce premier chapitre.

- Le chapitre 2 présente l'organisation administrative et territoriale de la région. Son diagnostic a permis de constater les contraintes qu'elle affronte pour être à la hauteur de ses responsabilités. Des orientations stratégiques sont identifiées en conséquence.
- Le chapitre 3 analyse les ressources économiques régionales, en ressortant leur impacts sur les conditions de vie locales et leurs potentialités dans la perspective de la lutte contre la pauvreté.
- Les chapitres 4 et 5 font le diagnostic des secteurs sociaux (santé-éducation). L'analyse a découvert les obstacles énormes auxquels ils sont confrontés. Des pistes ont été identifiées.
- Enfin, le chapitre 6 fait une analyse rétrospective et prospective des divers programmes de développement et évalue leurs impacts sur la réduction de la pauvreté dans la région. Les résultats du diagnostic montrent, qu'en dépit des nombreux programmes de développement dont l'Assaba a bénéficiés, ses indicateurs de pauvreté virent toujours au rouge. Pour comprendre cette situation, diverses hypothèses sont avancées dans la conclusion générale.

Avant de conclure cette introduction, il est important de mentionner les obstacles majeurs que nous avons affrontés tout le long du processus aboutissant à ces résultats. Il y a d'abord la période qui a coïncidé avec le lancement du travail et qui n'était pas du tout favorable (échéances présidentielles).

Des difficultés énormes nous ont empêché de pouvoir accéder à des sources d'information indispensables. Il y a aussi le problème des écarts importants entre les différentes sources d'information (données statistiques) dont les contradictions déroutent les observateurs plus avertis. Enfin, il faut signaler aussi la mauvaise appréciation de la lourdeur de la tâche (réalisation d'une monographie et d'un plan d'actions en si peu de temps) et les difficultés d'harmonisation des observations des différentes agences, conduisant à des retards, indépendants de notre volonté.

2. PRESENTATION GENERALE DE LA WILAYA

2.1 Identification

Comme l'indique la carte ci-dessus, la wilaya occupe une position centrale dans le dispositif administratif de la Mauritanie. Elle est limitée au Nord par le Tagant, au Nord-ouest par le Brakna, au Sud par le Guidimakha et le Mali, au Sud-ouest par le Gorgol et à l'Est par le Hodh echargui (cf. carte de localisation de la wilaya).

Elle a une superficie de 36000 km² soit 3,3 % du territoire national (1085000 km²). Elle recèle d'importants potentiels agropastoraux, fortement tributaires des conditions naturelles.

En 2000, sa population est estimée à 242 265 habitants, soit près de 9,7 % de la population du pays (2,6 millions d'habitants).

La densité moyenne qui était de 4,6 h/km² en 1988 atteint en 2000 6,6 h/km² (2,3 au niveau national). Elle est inégalement répartie selon les Moughataa : 8,9 à Barkéol, 8,74 à Guerou, 7,17 à Kiffa, 5,94 à Kankossa et 1,85 à Boumdeid. Sur le plan administratif, la wilaya est divisée en Moughataa (5) et en communes (26).

Malgré les nombreux efforts entrepris ces dernières années, la pauvreté reste un caractère dominant dans la wilaya. C'est ainsi que le profil de pauvreté de 2000 la place en troisième position après le Gorgol et le Guidimakha.

Suivant cette situation la wilaya de l'Assaba constitue historiquement un espace de brassages socio-culturels très ancien, offrant des conditions favorables à la coexistence de civilisations différentes, mais complémentaires. Malgré diverses influences intérieures et extérieures, les populations demeurent encore, fortement rattachées à leurs habitudes et mœurs d'antan.

2.2 Aperçu historique

Le territoire de l'Assaba a connu une succession de peuplement durant des périodes différentes de l'histoire. Les premières populations qui y ont habité sont noires, d'origines différentes:

- les Gangara ou Gangaris (Soninké) sédentaires et agriculteurs vont descendre progressivement vers le sud sous la contrainte des conditions climatiques (sécheresse) et des invasions de tribus Sanhaja venues du nord ;
- les Peuls dont le mode de vie dominant est le nomadisme et la transhumance.

La jonction de facteurs naturels contraignants liés au climat et des facteurs humains liés à l'arrivée de populations conquérantes venues du Nord avec le projet de contrôler les terrains de parcourt, imposent aux populations autochtones de se replier vers les régions Sud à partir du XIII^{ème} siècle.

Les populations d'origine arabo-bérbère seraient arrivées plus tard (Ier- II^{ème} millénaire avant. J.Christ). Cependant, c'est à partir du XI^{ème} et XIII^{ème} siècle avec le déclenchement du mouvement almoravide que leur présence était devenue plus marquée.

La population arabo-bérbère est organisée en tribus ayant des origines diverses. Les unes ont une souche berbère Sanhadja, très probablement autochtone ou sont venues du Maghreb, et d'autres sont issues de l'immigration de populations arabes descendantes des Beni Maqil qui seraient venus du Yémen.

Aujourd'hui, le regroupement de ces populations sur la base d'affinités particulières, historiques ou géographiques, a déterminé une division tribale et ethnique de l'espace de la Wilaya.

Les principaux ensembles tribaux sont : *Ehel Sidi Mahmoud, Tajakant, Ideyboussat, Id Awali, Messouma, Idew-ich, Laghla, Talaba*. L'ensemble tribal (maraboutique ou guerrier) est subdivisé en fractions plus ou moins autonomes, avec une stratification sociale qui confère à chaque groupe une fonction particulière : marabouts (religieux), guerriers, tributaires

(Haratine, griots, forgerons etc.). Parmi ces tributaires, les Haratines, constituent le groupe qui connaît un développement démographique très important. Regroupés en général dans des hameaux (Adwabas), ils constituent une des couches les plus pauvres, peuplant principalement les zones agricoles de Kankossa, de Barkéol et de Kiffa.

A l'intérieur des ensembles tribaux (maraboutiques) se sont formées des confréries religieuses structurées, austères et influentes par l'importance numérique de leurs adeptes. Elles sont incontournables pour la promotion de tout programme de développement économique et social dans la région, en particulier les questions de population, de Genre, de santé ou d'éducation. Parmi celles-ci citons :

- **La Tijaniya** dont les *Idawali* et *Laghlal* (hamallistes) sont les principaux adeptes. Active et volontiers prosélyte, la Tijaniya est en pleine expansion et possède des ramifications dans toute la Mauritanie et dans tous les pays d'Afrique où il y a des Musulmans. L'un de ses principaux centres de rayonnement se trouve à Kaolak, au Sénégal
- **La qadirya** est la plus anciennement implantée dans la région. Très répandue en Mauritanie et en Afrique subsaharienne, elle est peut-être moins dogmatique que les deux autres confréries.
- **El Ghoudfia**, répandue surtout chez *Ideyboussat* dont est issu son fondateur. Austère, très structurée, elle possède une organisation unique en Mauritanie (certains de ses adeptes font « vœu de pauvreté » et d'autres deviennent quasiment des « moines cultivateurs »).

Influente par l'importance numérique de leurs adeptes, ces confréries sont incontournables pour la promotion de tout programme de développement économique et social dans la région, en particulier les questions de population, de Genre, de santé ou d'éducation. Il est donc nécessaire de faire un travail de plaidoyer et de sensibilisation auprès de leurs leaders et faiseurs d'opinion pour que l'action des Agences trouve un terrain favorable

Quant au ***Wahhabisme***, il est d'origine saoudienne (Arabie Saoudite). En effet, la migration des populations de cette région vers les Lieux Sains de l'Islam est un phénomène séculaire et une forte communauté issue de l'Assaba, est implantée à la Mecque et à Médine. Elle a une grande influence sur la parentèle restée au pays. Le Wahhabisme a souvent des positions rigides sur certaines questions de population (scolarisation des filles, travail de la femme, planning familial, etc.).

Des populations noires d'origine, seuls les Peuls demeurent présents dans les zones de Kankossa, de Kiffa, de Barkéol et sur les plateaux de l'Assaba. Les différentes communautés se sont organisées aussi en fonction d'espaces vitaux qui déterminent leur survie économique et organisation socioculturelle. C'est ainsi que l'espace géographique est dominé selon les besoins de la société qui en fait un espace d'appartenance et de survie.

2.3 Aperçu géographique

La région de l'Assaba se situe géographiquement entre le 16° et 17° de latitude nord et 17° et 25° 51 de longitude Ouest. Elle s'étend sur une superficie de 36000km², soit 3,5 de la superficie totale (1.085000 km²). Elle recèle d'importantes potentialités agro-pastorales, fortement tributaires des conditions naturelles et se répartie en six zones écologiques qui sont : la montagne de l'Assaba, l'Aftout, Lemsila, R'gueiba, El Jam (Affolé) et l'Aoukar.

◆ Le climat subdivise la wilaya en deux zones distinctes : la zone saharo-sahélienne au nord (35 % de la superficie totale) et la zone sahélienne au sud (65 % de la superficie). Les vents dominants sont les alizés, chauds et secs de direction Est, Nord-est et Nord, soufflant de septembre à juin et les vents anticycloniques humides (Açores et Saint Hélène) de direction Ouest et sud. La succession des périodes de sécheresse et la fréquence des vents secs ont contribué au renforcement de l'érosion des sols, la destruction du couvert végétal et l'avancée du désert du nord vers le sud.

Les températures moyennes varient de 23,4° et 37,4°C, sauf pour les mois d'avril et mai où elles peuvent dépasser les 40 et même atteindre les 60°C. Les températures élevées se traduisent par une évapotranspiration (ETP) très aussi élevée : 217,7 à 290,7 en période hivernale.

◆ La pluviométrie est caractérisée par une forte répartition inégale dans le temps et dans l'espace. Elle varie de 100 mm en moyenne à Boumdeid au nord à 300 mm à Kankossa plus au sud. Depuis le début des années 1950, la tendance à la baisse des quantités de pluies est devenue répétitive jusqu'à la fin de l'année 1996. Cette tendance est matérialisée par le recul de l'isohyète 300mm, vers le sud. Mais il arrive que quelques améliorations alternent avec des déficits sévères. Le début des années 1950 jusqu'à la fin des années 1960, les pluviométries enregistrées étaient importantes. La fin de l'année 1960 a coïncidé avec la grande sécheresse de la décennie 1970. Depuis lors, les précipitations connaissent des variations importantes qui alternent excédents et déficits comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Evolution de précipitations moyennes par station (mm): 1998-2002

Année	Barkéol	Boumdeid	Guerou	Kankossa	Kiffa
1998-1999	357,8	158,4	345,2	409,3	290,9
1999-2000	299,7	120,8	187,5	309,3	303,9
2000-2001	354,7	88,3	331,1	401,2	525,8
2001-2002	298,7	148,8	311	274,9	294,5

Source : Délégation régionale MDRE (ASSABA)

◆ **Les sols** sont représentés par cinq catégories distinctes :

- les sols sablonneux profonds ;
- les alluvions ;
- les sols des bassins versants des grands oueds (Gorgol, Karakoro) ;
- les sols dunaires, mobiles (cf. carte du cadre physique).

◆ **Forêts et végétation**

La nature du sol et les fluctuations climatiques déterminent un environnement naturel fragile, constamment menacé par les facteurs naturels et anthropiques. Il existe dans la wilaya 16105 ha de forêts classées, principalement dans les zones de fortes pluviométrie. Les principales espèces ligneuses sont constituées de différentes familles d'Acacia.

Quant au couvert végétal, il divise la wilaya en deux zones :

- La zone de pâturage moyen située entre Kiffa –Guerou et Barkéol où les pluies sont caractérisées par d'importantes fluctuations ;

- La zone de pâturages abondants comprise entre kiffa –Kankossa-Tanaha et qui connaît de fortes concentrations de bétails durant les périodes sèches, avec des conséquences néfastes sur l'environnement ;
- La zone de faibles pâturages dans la Moughataa de Boumdeid

◆L'hydrographie

Le réseau hydrographique de la wilaya est composé essentiellement de cours d'eau temporaires formés autour d'Oueds et de Tamourts, donnant naissance à deux systèmes hydrographiques :

- le bassin du Karakora qui est né dans l'Affolé et qui reçoit les Oueds de Takass, de Bolba, de Ras El Vil, de l'Oued Kiffa et de Kouroujel. Le long de ce cours d'eau se rencontre une série de marres permanentes (moughataa de kankossa) ;
- le bassin du Gorgol, composé du Gorgol blanc né autour de la passe de Diouk et qui collecte les eaux venant des derniers conforts de l'Assaba et les eaux du flanc ouest des monts Ouâ Ouâ . Enfin, le Gorgol noir qui coule entre les derniers contreforts de l'Assaba et les Ouâ Ouâ et qui collecte les eaux des hauteurs selon un ensemble d'oueds secondaires.

Le réseau des oueds et tamourts détermine dans une large mesure les potentialités d'extension des terres cultivables dans la wilaya, mais aussi de disponibilités de pâturages. Aussi leurs zones de concentration correspondent-elles à l'espace de concentration des activités agropastorales.

Cet aperçu montre que la géographie de la région détermine dans une large mesure les conditions de l'économie locale, fortement tributaire de facteurs naturels défavorables.

2.4 Caractéristiques de la population

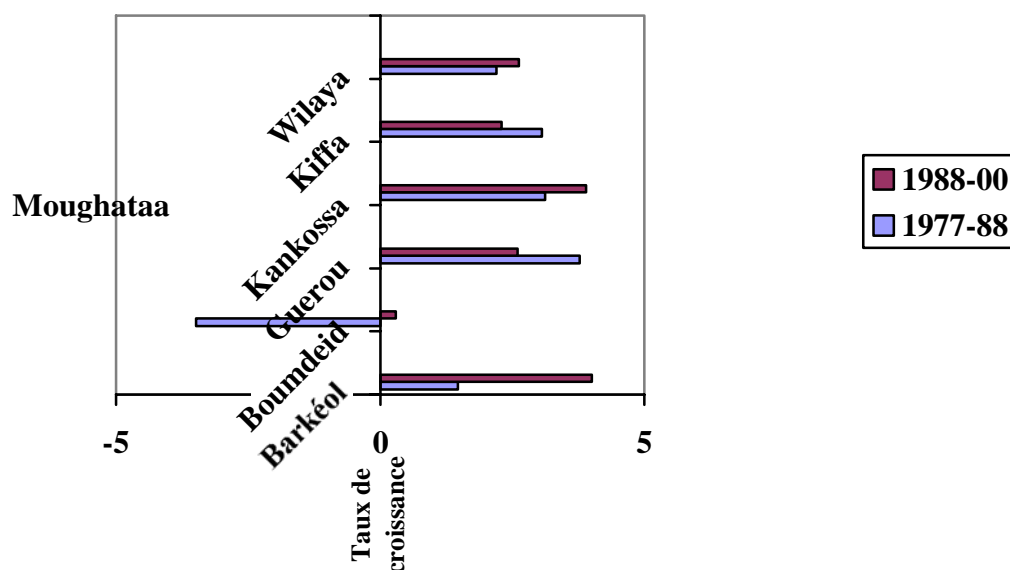
2.4.1 Situation démographique

2.4.1.1 Evolution de la population

Selon les résultats prioritaires du recensement de la population et de l'habitat 2000 (RGPH), la population de la wilaya s'établit à 242265 habitants, soit 9,66 % de la population nationale. Elle était de 129162 habitants en 1977 et 167123 habitants en 1988. Le taux annuel de croissance de 2,27 % entre 1977 et 1988 est passé à 2,62 entre 1988 et 2000. Cette faible croissance démographique est due probablement à une chute relative du phénomène migratoire, comme elle peut traduire une substantielle amélioration des conditions d'existence résultant de l'accroissement des facteurs de production (ressources agropastorales, secteur informel etc.).

Ces taux moyens cachent des disparités importantes suivant les Moughataa, tout comme la répartition spatiale de la population. Le graphique et le tableau ci-après traduisent cette situation :

Fig. 1: Taux de croissance 1977-88 et 1988-00



Source: ONS, Recensement 1977, RGPH 1988 et 2000

Tableau 2: Répartition de la population selon la Moughataa, 1977, 1988 et 2000

Moughataa	Population		
	1977	1988	2000
Barkéol	31690	37171	62238
Boumdeid	12520	8390	8704
Guerou	16345	24866	31480
Kankossa	26897	28084	63064
Kiffa	41710	58612	76779
Total	129162	167123	242265

Sources : ONS, Recensement de la population 1977, RGPH 1988 et RGPG 2000

Plusieurs facteurs expliquent la variation des taux de croissance selon les différentes Moughataa. Pour Barkéol et Kankossa les taux de croissance supérieurs à la moyenne régionale s'expliquent par des taux de natalités encore élevés et des migrations temporaires qui permettent à ces deux zones de disposer d'un poids démographique important. Les potentialités agropastorales permettent aussi d'offrir à la population des activités qui les retiennent sur place, en dépit d'une migration saisonnière importante.

Les Moughataa de Guerou et de Kiffa sont par contre des zones de transition pour la migration intérieure (vers les autres régions du pays) et la migration sous-régionale et internationale (Afrique de l'Ouest et du Centre, pays du Golf). Les deux Moughataa, située sur l'axe stratégique de la route de l'Espoir offrent des facilités de déplacement qui permettent une mobilité spatiale facile. Les taux de natalités sont certes importants, mais étant carrefours de transition, les deux Moughataa offrent une fixation temporaire à beaucoup de gens qui prennent ensuite le chemin de la migration. Pour Boumdeid, le caractère désertique du climat offre peu de potentiels de rétention des populations qui connaissent une migration importante selon les différentes périodes.

2.4.1.2 Structure par âge et par sexe

La structure par âge montre une population relativement jeune. Ainsi, les tranches d'âges 0-14 ans représentent 46,3 % de la population totale, contre 6,9 % de personnes âgées de 60 ans et plus. Les adultes dont l'âge est compris entre 15-59 ans représentent 46,8 % de la population totale. Elle implique que les efforts devraient être orientés vers les besoins en éducation, santé et emploi.

Comparés aux recensements précédents (1977 et 1988), on peut constater que ces pourcentages ont légèrement évolué : plus 6 % pour les tranches d'âge 0-14 ans par rapport au recensement de 1977 (cf. tableau ci-dessous). Mais la croissance est moins importante par rapport au recensement de 1988 où les taux des différents groupes d'âges se sont maintenus presque au même niveau.

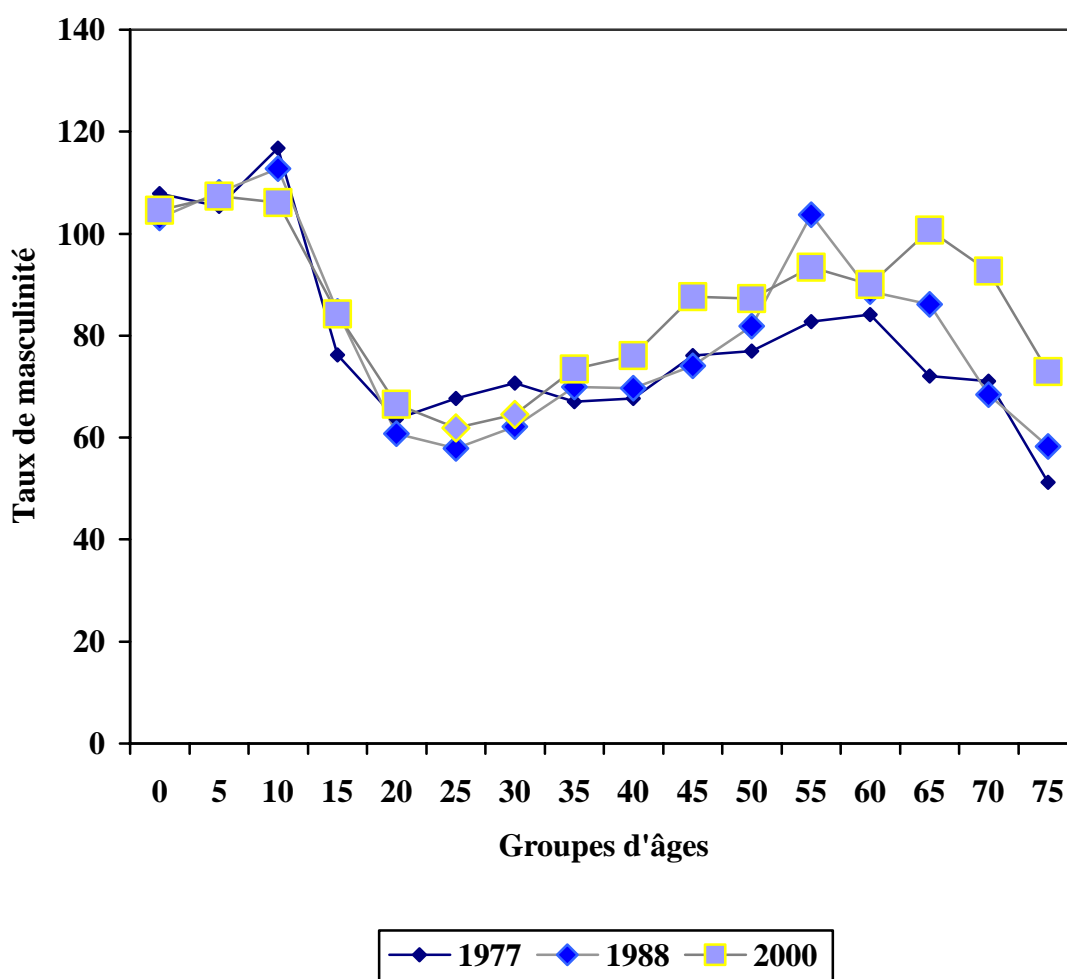
Tableau 3 : Evolution de la population résidente par âge et par sexe 1977, 1988 et 2000

Groupe d'âges	1977			1988			2000		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Hommes	Femmes	Total
0- 4	11034	10222	21256	14209	13787	27996	31312	20381	41693
5- 9	10814	10267	21081	15093	13963	29056	20462	19006	39523
10- 14	7784	6664	14448	10554	9350	19904	15933	15006	30938
15- 19	5660	7423	13083	7428	8756	16184	11408	13536	24944
20- 24	3747	5886	9633	4762	7832	12594	7427	11155	18583
25- 29	3414	5117	8531	4081	7041	11122	6269	10123	16392
30- 34	2900	4099	6999	3605	5798	9403	5359	8303	13660
35-39	2306	3435	5741	2919	4172	7091	4983	6790	11773
40- 44	3664	4176	7840	2767	3968	6735	4437	5828	10265
45- 49	1855	2436	4291	2278	3071	5349	3171	3616	6787
50- 54	2086	2709	4795	3093	3774	6867	3139	3597	6737
55- 59	1669	2015	3684	1396	1345	2741	2085	2232	4317
60- 64	1419	1686	3105	2026	2285	4311	3084	3425	6509
65- 69	496	688	1184	1101	1279	2380	1644	1633	3277
70- 74	807	1132	1939	1123	1640	2763	1569	1693	3262
75+	525	1026	1556	967	1660	2627	1522	2984	3606
Total	60181	68981	129162	77402	89721	167127	113804	128461	242265

Source : ONS, Recensement de la population 1977, RGPH 1988 et 2000

Au niveau de la structure par sexe, la figure ci-dessous montre l'évolution des taux de masculinité selon les principales périodes du recensement. Ces taux mettent en exergue des écarts importants entre les deux sexes. On note ainsi que le sexe masculin reste prédominant dans les groupes d'âges des moins de quinze ans. De 15 à 55 ans, le rapport est inversé en faveur du sexe féminin. Il est partout en dessous de 100, dû probablement à la forte migration de la population adulte masculine. Entre 15 et 30 ans le déficit d'hommes devient plus important, jusqu'à la tranche d'âges 55-75 ans.

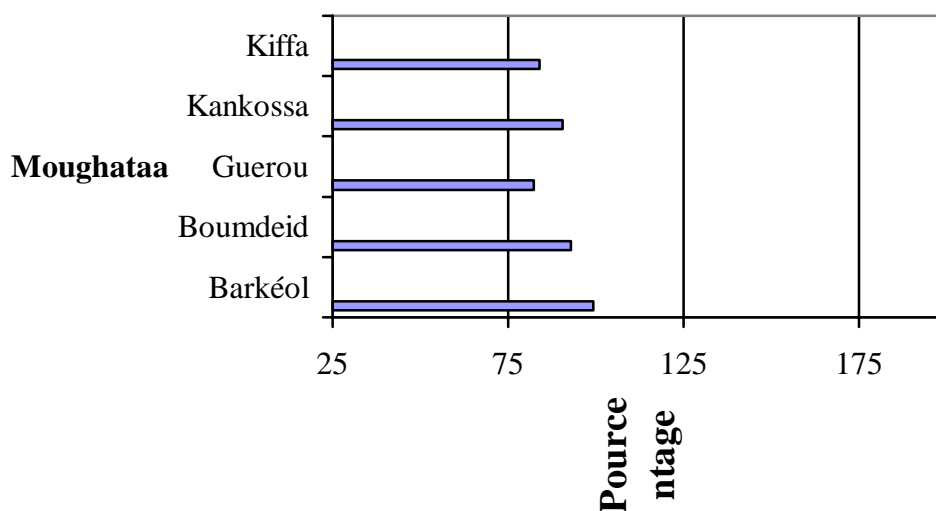
Fig. 2: Taux de masculinité 1977, 1988 et 2000



Cette situation pose en termes clairs la problématique de l'emploi dans la wilaya et particulièrement l'emploi féminin, car les femmes constituent la majeure partie de la main-d'œuvre régionale.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des taux de masculinité dans les différentes Moughataa en 2000. Ils varient naturellement d'une Moughataa à l'autre. Il est de 99,3 % pour Boumdeid, de 92,8 % pour Kankossa, de 90,6 pour Barkéol, de 84,% pour Kiffa et de 82,3 % pour Guerou. Ces deux dernières Moughataa connaissent probablement les taux de migration masculine les plus importants.

Fig. 3: Evolution des taux de masculinité selon la Moughata 2000



2.4.2 Mouvements de la population

Toute analyse de la situation de l'Assaba doit impérativement accorder une place de choix au phénomène migratoire, aussi bien interne qu'externe, car il se déroule souvent dans un contexte caractérisé par une sédentarisation forcenée, des mutations sociales structurelles et une dégradation avancée des ressources agro-pastorales. Quatre types de migration peuvent être distingués :

les migrations saisonnières qui intéressent particulièrement les zones agricoles. Elles demeurent tributaires de la saison agricole et commencent aussitôt les récoltes achevées, pour s'arrêter au début de la saison hivernale. Elles se font en direction des centres urbains à l'intérieur du pays et vers les pays voisins (Mali, Sénégal). Cette forme de migration touche principalement les populations actives, en particulier masculines, des Moughataa de l'Aftout (Barkéol et Kankossa). Il s'agit généralement de migration de type temporaire.

Le nomadisme et la transhumance qui touchent principalement les pasteurs maures et Peuls qui déplacent leurs troupeaux au gré des saisons, selon un mouvement pendulaire Nord-sud et Sud-nord.

La migration à caractère commercial qui est une vocation affirmée chez les Maures qui exercent toutes sortes de métiers liés à cette activité à l'intérieur du pays et surtout dans les pays de la sous-région (Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau) ou en Afrique centrale (Gabon, Congo). Bien qu'antérieure à l'époque coloniale, cette forme de migration s'est beaucoup accentuée au cours des années de sécheresses.

La migration à caractère religieux qui concerne le déplacement de personnes ou de familles vers les lieux Saints de l'Islam (Arabie Saoudite). Beaucoup d'érudits de la région se sont aussi expatriés vers les autres pays du Golfe arabo-persique pour y exercer des fonctions de Quadis, (juges), de professeurs ou de fonctionnaires dans les organisations religieuses ou charitables.

En dépit de la diversité des formes et des destinations, le flux migratoire s'explique avant tout par des raisons économiques, faisant de la migration une des principales sources de revenus

d'une partie non négligeable de la population locale. Mais la migration porte aussi des préjudices à l'équilibre démographique et économique déjà précaire, dans la mesure où elle porte principalement sur les groupes les plus actifs (15-40 ans).

L'émigration masculine entraîne aussi une baisse importante du taux de masculinité, aussi bien dans les villes que dans les campagnes. Cela risque à terme de provoquer un déséquilibre démographique important, car déjà le nombre de femmes est nettement supérieur au nombre d'hommes. Enfin, la migration (en particulier vers les pays d'Afrique subsaharienne) a une incidence importante sur la prévalence du VIH/SIDA dans la région.

2.4.3 Sédentarisation

Tableau 4 : Répartition spatiale de la population selon le milieu de résidence

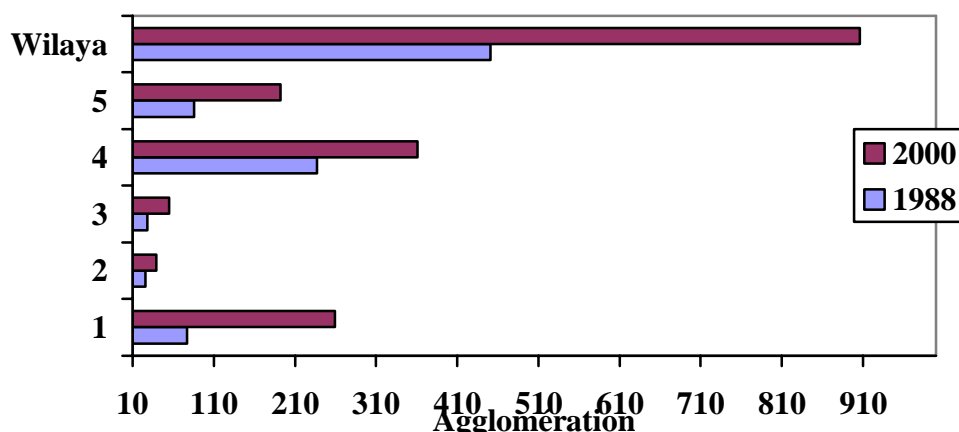
Moughataa	Milieu sédentaire	Milieu nomade	Total
Barkéol	60915	1323	62238
Boumdeid	7775	929	8704
Guerou	30306	1174	31480
Kankossa	60497	2567	63064
Kiffa	71872	4907	76779
Total	231665	10960	242265

Source : ONS, RGPH 2000

On peut constater ci-dessus que la progression démographique a surtout profité aux populations sédentaires au détriment de la population nomade. Les nomades qui représentaient 16 % de la population totale en 1988, ont chuté à moins de 5 % en 2000.

Le processus de sédentarisation a fait que la population sédentaire a progressé de près de 50 % entre 1988 et 2000, avec cependant des variations importantes selon les Moughataa. Le nombre d'agglomérations sédentaires est passé de 451 en 1988 à 906 en 2000, comme l'indique le graphique suivant :

Fig. 4: Evolution de la sédentarisation 1988-2000



Suivant ce graphique, on remarque que les Moughataa de Barkéol et de Kiffa ont connu les taux de sédentarisation les plus importants. Barkéol a vu le nombre de ses agglomérations progresser de près de 67 % entre 1988 et 2000. Ce taux s'établit à 55 % pour Kiffa, 49 % pour Guerou, 34 % pour Kankossa et 33 % pour Boumdeid. Plus de 75 % de ces agglomérations ont une population inférieure à 250 personnes ce qui révèle l'importance des

changements observés du mode de résidence, traduisant du même coup l'ampleur de la sédentarisation anarchique qui concerne toutes les régions du pays.

Cette situation constitue déjà une contrainte majeure à l'accès de beaucoup de villages, souvent enclavés, aux services sociaux de base : santé, éducation, eau etc.

La sédentarisation accélérée a fait également progresser la population urbaine de manière importante depuis 1988. Le nombre d'agglomérations sédentaires de 4000 habitants et plus est passé ainsi de deux (2) en 1988 à cinq (5) en 2000, comme l'indique le tableau ci-après:

Tableau 5: Evolution des principales agglomérations sédentaires 1988 - 2000²

Agglomérations	Population	
	1988	2000
Kiffa	22670	25679
Guerou	10399	11407
El Ghairee	-	4883
Kankossa	-	4289
Boumdeid	-	4000
Total	33069	50258

Source : ONS, RGPH 1988 et 2000

Mais ces chiffres sont à prendre avec beaucoup de précaution, car la ville de Kiffa y compris sa périphérie immédiate (rayon de 20 kilomètres à la ronde) compterait une population de près de 80 000 habitants.

Des facteurs naturels et humains sont à l'origine de cette sédentarisation accélérée. La sécheresse et son cortège de déséquilibre écologique et de bouleversements socio-économiques ont donné au mouvement de sédentarisation une impulsion sans précédent dans l'histoire de la région.

La vulnérabilité d'une économie essentiellement agro-pastorale et dépendante des conditions climatiques, ont conduit à une paupérisation croissante des populations rurales. Ces dernières n'ont d'autres alternatives que la migration vers les centres urbains ou la sédentarisation autour de lieux plus sécurisants : axes routiers (route de l'Espoir, pistes praticables), oasis, chefs-lieux de Moughataa où l'accessibilité aux vivres et aux services de base est plus facile.

Une ville comme Kiffa est devenue le point de chute principale des migrants ruraux de la région et des régions environnantes. L'hypertrophie actuelle de la ville se caractérise par l'insuffisance des structures d'accueil (logements, écoles, santé, eau, emplois etc.) ce qui a provoqué une prolifération de l'habitat sous-intégré, une croissance élevée du chômage et une pression accrue sur les services sociaux. Les autorités locales sont dépassées par l'ampleur des problèmes posés et se montrent impuissantes.

² Notons que le statut de ville ne s'applique qu'aux agglomérations urbaines de 5000 habitants et plus, selon les normes de l'ONS. Dans ce cadre la population urbaine de la wilaya ne représenterait que moins de 4 % de population urbaine au niveau national.

La sédentarisation accélérée s'est faite en désordre. Les villes comme les grands centres sédentaires de la wilaya ne disposent pas d'infrastructures d'accueil adéquates. L'habitat est précaire, le chômage est croissant et la pauvreté empêchent beaucoup de ménages à améliorer leur conditions de vie.

L'habitat, il est hétérogène : 51 % du parc de logements sont constitués de maisons ordinaires, de villas et d'appartements, tandis que 48 % des ménages vivent dans des habitats précaires (baraques, tentes, huttes, hangars etc.).³ Mais seuls 16,5 % des ménages disposent d'un habitat décent et durable (maison en ciment ou en pierre), deux fois moins que la moyenne nationale 36,1 %). Les ménages urbains occupent près de 66 % de ce type d'habitat.⁴

Le mode d'approvisionnement en eau reste précaire. Les puits, les rivières et marres sont les principales sources en eau pour la consommation domestique en milieu sédentaire. L'eau potable n'est accessible qu'à 6,3 % des ménages contre une moyenne nationale de 15 %.

Au plan d'aisance, plus de 83 % des ménages sédentaires ne disposent pas de toilettes dans leurs foyers. Le recours à la nature comme lieu d'aisance engendre des risques sérieux de problèmes de santé et de pollution. L'accès à l'électricité ne concerne que 6 % de l'ensemble des ménages sédentaires, principalement en milieu urbain, contre une moyenne nationale de 22 %. Enfin, le mode de cuisson reste dominé par l'utilisation des sources d'énergie naturelle (bois et le charbon de bois) alors que le gaz reste faiblement utilisé. Ce mode de cuisson ne concerne que 9,7 % des ménages, soit presque trois fois moins que la moyenne nationale (28 %).

Cela implique qu'un effort particulier soit orienté vers l'amélioration des conditions de vie des populations sédentaires, en leur offrant l'accès aux services essentiels, comme l'eau, l'électricité. La disponibilité de l'électricité permet le développement d'activités diverses qui offrent des emplois dans le secteur tertiaire à beaucoup de chômeurs, ce qui contribue à améliorer les revenus des populations.

3. GOUVERNANCE

3.1 L'organisation administrative

Dans le cadre de l'ordonnance 90-002 du 31 janvier 1990, l'Assaba constitue le territoire géographique et administratif de Wilaya (cf. carte découpage administratif). La wilaya est dirigée par un wali (gouverneur) qui assure la tutelle déléguée sur les Moughataa (départements) et les communes. La wilaya représente à ce titre la circonscription administrative de l'Etat, formant une entité régionale déconcentrée.

Avec les Hakem (préfets) le wali coordonne l'action de l'Etat dans la région (services déconcentrés). Plusieurs services publics sont représentés : Délégation régionale du Ministère du développement rural et de l'Environnement (MDRE)⁵, le Centre National de Recherche

³ ONS, 2002, RGPH, 2000.

⁴ MAED, 2001, Profil de pauvreté en Mauritanie.

⁵ Celle-ci dispose d'un personnel composé de 12 ingénieurs et techniciens agronomes, de 5 vétérinaires et de 15 forestiers. Elle dispose aussi de quatre inspections (brigades) départementales à Barkéol, Boumdeid, Guerou et Kankossa.

Agronomique et de Développement agricole (CNRADA), les travaux publics, l'Inspection du Trésor, l'Inspection de la Jeunesse et des sports, La Direction régionale de la protection sanitaire et sociale (DRPSS), la Direction régionale de l'Enseignement fondamental (DREF), l'Inspection régionale de l'Hydraulique, l'Antenne régionale du Secrétariat d'Etat à la condition féminine, à la lutte contre l'analphabétisme.⁶

Une direction régionale de l'éducation nationale (DREN) verra bientôt le jour dans le cadre de l'application en cours du nouveau organigramme du Ministère de l'éducation nationale. Le Commissariat à la sécurité alimentaire (CSA), les sociétés nationales d'eau et d'électricité, la société mauritanienne d'import et d'export (SONIMEX), l'Office national de la statistique (ONS)... disposent de représentations au niveau de la wilaya. Une partie de ces services possèdent des antennes (Inspections, brigades ou services) au niveau des Moughataa. Une coordination régionale de la lutte contre la pauvreté existe, mais sans fonctionnement réel.

Ces structures déconcentrées souffrent de contraintes majeures qui sont de nature à paralyser leurs interventions. Il s'agit de:

- modicité des équipements ayant comme corollaire de mauvaises conditions de travail ;
- infrastructures vétustes, exiguës et peu accueillantes ;
- absence de politique de formation continue ;
- faiblesses des ressources budgétaires.

Des représentations des partenaires de développement existent aussi dans le chef-lieu de la wilaya ou dans les Moughataa. C'est le cas du Programme alimentaire mondial (PAM), du Programme intégré pour le développement de l'Assaba et du Tagant (PIDAT) de World Vision, de l'Unité Régionale du Développement des Oasis (URDO) du Projet Oasis, du Projet de gestion des ressources naturelles en zones pluviales (PGRNP), le Programme de développement urbain (PDU), le Projet d'appui à la décentralisation et à la déconcentration en Mauritanie (PADDEM) et son programme d'appui technique à la wilaya, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) avec le projet d'approvisionnement en de la ville de Kiffa, le programme de promotion de la micro-crédit à Kiffa du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), du Projet Aftout Sud et Karakoro (PASK) à Kankossa,

De même, le CDHLCPI dispose d'une représentation régionale et, dans le cadre de la mise en œuvre du PRLP, ce dernier envisage de mettre en place un programme d'appui aux ONGs de la région grâce au concours d'un VNU international. Le MAED, avec l'appui du SNU penche actuellement sur les modalités de création dans la région d'une Cellule de coordination des programmes de lutte contre la pauvreté.

3.2 Société civile

A ces structures déconcentrées, il faut noter le rôle de plus en plus important que joue la société civile dans le développement local et régional. A défaut d'informations précises sur ces organisations, un aperçu rapide de quelques structures permet d'avoir une idée sur la place de la société civile dans le processus du développement local.

⁶ Dans le cadre de la mise en œuvre du nouvel organigramme du Ministère de l'Education Nationale, une Direction Régionale de l'Education nationale (DREN) sera bientôt créée et aura pour tâches de gérer et de coordonner l'action du département au niveau de la wilaya.

La wilaya est répartie en cinq Moughataa: Barkéol, Boumdeid, Guerou, Kankossa et Kiffa, dirigées chacune par un Hakem qui assure la coordination de l'action gouvernementale dans sa zone d'attribution (cf. carte du découpage communal).

La politique de décentralisation entreprise depuis 1986 (institutionnalisation des communes), a permis la création de plusieurs communes dans la wilaya. Vingt six communes ont été créées comme l'indiquent la carte no. 3, le tableau et le graphique ci-dessous.⁷ Chaque commune est dirigée par un maire assisté d'adjoints et des autres membres du conseil communal. Les compétences des communes en matière de développement local sont précisées par l'ordonnance 87-289.⁸

Tableau 6 : Répartition de la population selon la Moughataa et la commune

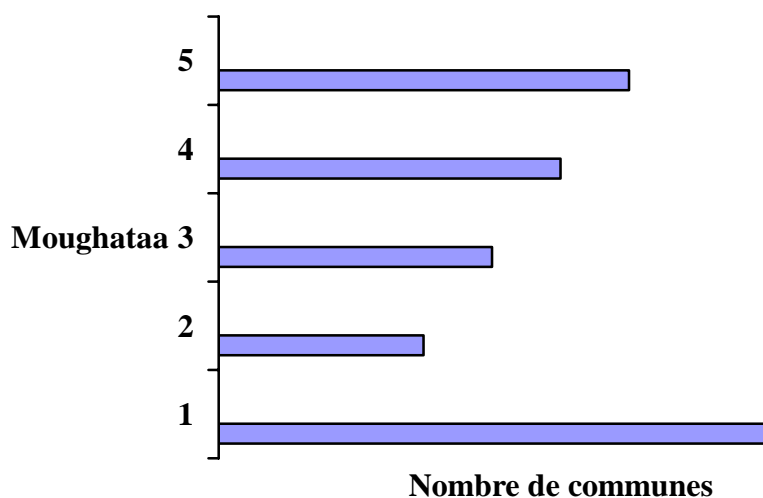
Moughataa	Commune	Population
Barkéol	Barkéol	6303
	Gueller	5161
	Lebheir	5832
	Laweissi	11095
	Daghveg	7058
	El Ghabra	12763
	R'dhiedhie	6315
	Bou Lahrath	7711
Boumdeid	Boumdeid	4611
	Hsey Tine	1822
	Leftah	2271
Guerou	Guerou	15589
	Oudey j'rid	4600
	El Ghairée	5383
	Kamour	5908
Kankossa	Kankossa	11083
	Sanai	8928
	Blajmil	12931
	Tenaha	9255
	Hamod	20867
Kiffa	Kiffa	32716
	Nouamlein	4075
	Aghorat	13758
	El Melgue	10592
	Kouroudjel	3771
	Legran	11867

Source : ONS, 2002

⁷ Les codes sont définis selon l'ordre alphabétique des Moughataa.

⁸ Ministère de l'Intérieur, Code pratique annoté d'administration des collectivités locales.

Fig. 5 Répartition des communes selon les Moughataa



Il est difficile d’apprécier l’impact économique et social des communes sur la vie quotidienne des citoyens, tant il est globalement faible, même si cet aspect n’a fait jusqu’ici l’objet d’aucune enquête sérieuse. Pour autant l’évolution peut s’apprécier à travers un certain nombre d’indicateurs perceptibles en matière d’infrastructures de base, et à travers les opinions des acteurs locaux et des populations. Les communes de l’Assaba ont pourtant bénéficié d’un appui important en matière de renforcement des compétences et de la promotion de la bonne gouvernance dans le cadre du « Programme Assaba ».⁹

Bien qu’on ne dispose pas d’une évaluation précise de ce programme sur le renforcement des capacités des communes concernées, la situation de celles-ci n’est pas aussi meilleure que celle des autres communes du pays.¹⁰ Elles demeurent très déficitaires en matière de bonne gouvernance et sont loin de jouer pleinement leur rôle en matière de développement local. Les entretiens que nous avons eu avec les élus locaux et les personnes ressources ont fait ressortir plusieurs facteurs de blocage de l’action communale. Parmi ceux-ci il faut citer :

- la non application des dispositions sur le transfert des compétences entre l’Etat et les communes, et surtout du non transfert de ressources conséquentes ;
- la faiblesse manifeste des moyens financiers des communes due à l’inadaptation de la fiscalité, particulièrement pour les communes rurales, et à la modestie des transferts financiers de l’Etat, en dépit de dernières améliorations apportées au Fonds Régional de Développement (FRD);

⁹ Ce programme appelé aussi « Programme de lutte contre l’abandon des terroirs villageois de l’Assaba » est arrivé à terme en 2002 et a porté sur des composantes multiples.

¹⁰ L’étude d’évaluation finale réalisée en 2001 n’a pas pu dresser un bilan de l’impact du programme sur le renforcement des capacités locales.

- l'absence d'une véritable capacité de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre communale du fait du manque de compétences techniques locales;
- l'insuffisance des services rendus aux populations. Dans certains cas, la commune se limite à gérer l'Etat Civil ou à arbitrer certains conflits mineurs ;
- le problème de la formation des élus locaux dont une partie ne dispose même pas du minimum d'instruction requis ;
- la faible implication des acteurs locaux, notamment la société civile, et l'absence de relais communautaires.

Cela fait que la plupart des communes ne disposent que de peu d'aptitudes et de moyens pour être à la mesure de leurs ambitions. La majorité d'entre elles ne survivent que par les subsides du FRD ou des aides et soutiens sporadiques de la part des partenaires au développement.

Pire encore, les compétences définies par l'ordonnance (cf. supra) ne sont pas souvent appliquées. En effet, lors de la missions de terrain, nombreux sont les élus qui évoquent leur impuissance face aux nombreuses doléances des populations dans les domaines qui relèveraient de leurs compétences et qui restent encore sous la tutelle des services techniques déconcentrés : éducation, eau, santé etc. Quoi qu'il en soit, la rétrocession de ces services ne garantit pas leur bonne gestion. Les administrations décentralisées ne disposent pas suffisamment de compétences et de qualifications professionnelles pour gérer convenablement ces services.

C'est l'un des défis majeurs auxquels est confrontée la stratégie de décentralisation du pays. Les communes demeurent des structures fortement dépendantes de l'administration centrale et régionale. Cela implique que des actions spécifiques devraient être prévues pour soutenir les communes afin qu'elles jouent le rôle d'instrument de promotion du développement local. Les grandes axes stratégiques devraient porter sur le renforcement de la décentralisation par un appui dans les domaines suivants :

- formation et renforcement des compétences ;
- diversification des sources de revenus et le développement des ressources communales ;
- amélioration de l'organisation et de la gestion communale
- promotion de la synergie entre communes, organisations socio-professionnelles et secteur privé en vue de créer une dynamique favorable au développement local ;
- définition de stratégies de coordination et d'harmonisation de l'ensemble des interventions en matière de développement sur les territoires relevant de la responsabilité communale.

Les difficultés de fonctionnement des communes, mais aussi la nécessité d'une véritable promotion de la décentralisation ont suscité la création récente du **Collectif des Maires de l'Assaba**. Celui-ci demeure cependant une structure très déficitaire en moyens humains et matériels en dépit de son ambition d'instrument de promotion du développement local et de coordination de l'action communale. Sa création permet tout de même de constater

l'importance que les acteurs et leaders locaux accordent à leur implication effective dans le développement local.¹¹

A ce collectif, il faut ajouter un dispositif important d'associations de développement communautaire où les femmes jouent un rôle déterminant. Ces coopératives, fédérations et associations oeuvrent dans tous les domaines de la vie socio-économique à l'échelle des quartiers, des villages, des communes, des Moughataa ou de la wilaya.

Le secteur rural, pilier de l'économie locale, a connu le développement d'un vaste mouvement coopératif. Selon diverses sources dans la région en 2001, plus d'un millier d'associations existent. Parmi celles-ci 232 (composées essentiellement de femmes), s'adonnent au maraîchage, alors que les autres oeuvrent dans divers domaines du secteur.

L'importance de l'élevage a aussi suscité chez les éleveurs le besoin de s'organiser pour tirer le maximum de profit du cheptel. Aussi, dans le cadre du Groupement national des associations pastorales (GNAP) la plupart d'entre eux se sont –ils structurés en coopératives ou associations. Selon la FAO, la wilaya compte en 2000 près de 106 coopératives pastorales) regroupées au sein de 4 associations principalement dans les Moughataa de Kiffa et Barkéol. dont deux, avec 8814 adhérents. Elles couvrent 274 villages, bénéficiant à près de 73500 personnes.¹² Ces ACP développent de petits projets laitiers, facilitent l'approvisionnement du bétail en produits vétérinaires, en eau d'abreuvement (puits pastoraux), et s'orientent vers la réorganisation du circuit de commercialisation du bétail et des autres ressources de l'élevage.

Il convient aussi de signaler les 16 associations de gestion participative oasiennes (AGPO) que le Projet Oasis a créées dans les cinq Moughataa de la wilaya, disposant d'une importante expérience en matière d'organisation, de gestion et de planification. De même, dans sa première phase, le projet de gestion des ressources naturelles en zones pluviales (PGRNP) a créé 37 associations de développement communautaire (ADC).

D'autres programmes, tels le Projet NUTRICOM, le PIDAT de World Vision, le Programme de promotion de la micro-finance du FENU, ainsi que des programmes liés à la coopération bilatérale et multilatérale ont permis la mise en place d'organisations à caractère de développement communautaire.

Bien qu'on ne dispose pas d'informations précises sur leur nombre, capacités ou répartition géographique, il semble que la fonctionnalité de ces structures demeure tributaire des soutiens qu'apportent l'Etat et les partenaires au développement.¹³ C'est pourquoi elles sont souvent considérées comme des structures « amorphes » en raison de contraintes aussi variées que le manque d'expérience en matière de développement, de formation et de moyens de fonctionnement appropriés.

Des mesures pourraient être envisagées dans le cadre :

¹¹ Nous reviendrons en détail dans le plan d'actions sur cette structure.

¹² FAO/BAD 2000, Projet de gestion des parcours et de développement de l'élevage. Atlas des associations pastorales.

¹³ Il n'y a pas de services qui centralisent l'action de ces structures au niveau de la wilaya. Elles sont éparpillées à travers les services déconcentrés en fonction de leurs domaines de spécialisation. Le service qui s'en occupe au CDHLCPI ne dispose pas aussi de données sur la question.

- d'un dénombrement adéquat de l'ensemble des organisations existantes ;
- d'un renforcement des compétences (formation, sensibilisation);
- d'un appui pour une meilleure coordination entre les différentes associations au niveau régional et l'ensemble des services et programmes concernés par les différents secteurs d'activités;
- d'un appui particulier au Collectif des Maires de l'Assaba pour développer ses compétences afin de jouer son rôle d'organisme de coordination du développement local dans la wilaya.

4 SANTE

Le diagnostic du secteur de la santé dans la wilaya permet de ressortir un ensemble d'indicateurs qui compléteront cet axe stratégique.

4.1 Situation générale

La situation sanitaire dans la wilaya reste préoccupante, comme dans le reste du pays. En effet, située à la jonction des climats soudano-sahélien (Sud) et saharien (Nord), l'Assaba traduit les séquelles sanitaires des changements climatiques saisonniers. Le profil épidémiologique est dominé par cinq (5) pathologies principales, représentant 72,4 % du nombre total des consultations en 2002. Ces pathologies sont par ordre d'importance : le paludisme (32,59 %), les infections respiratoires aiguës (22,13 %), les anémies (19 %), les diarrhées (8,68 %) et les parasitoses (6,27 %).¹⁴

D'autres maladies dont la prévalence n'est pas très importante, mais particulièrement graves, sévissent dans la région. C'est le cas des maladies suivantes : tuberculose pulmonaire, conjonctivites, paludisme grave, dermatoses, schistosomiase etc.

La wilaya constitue aussi l'une des régions hautement endémiques en ver de Guinée dont quelques cas ont été découverts au début de l'année 2003 dans les Moughataa de Barkéol et Kankossa. Elle forme aussi une zone à haut risque pour la prévalence du VIH/SIDA en raison de la forte émigration en Afrique sub-saharienne. La malnutrition chez les enfants en bas âges est très fréquente : 2,95 % des cas consultés au premier semestre 2003 en souffrent.¹⁵

Globalement, la situation sanitaire de la wilaya se heurte à des problèmes liés aux facteurs suivants :

- une couverture sanitaire insuffisante ;
- insuffisance en personnel en quantité et en qualité : médecins, dentistes, pharmaciens, spécialistes, sages-femmes, infirmiers ou accoucheuses auxiliaires ;
- manque accru de moyens motorisés pour les activités mobiles de vaccination et d'évacuation ;
- manque de moyen de communication (RAC) ;
- Insuffisance de la chaîne de froid où 50 % des structures manquent d'unités fixes de vaccination ;
- Vétusté des infrastructures, en particulier les postes de santé.

¹⁴ DRPSS/Assaba, 2002 Rapport d'activités

¹⁵ Ministère de la santé et des affaires sociales, 2003 Planification 2004-2005, Wilaya de l'Assaba

4.2 Les infrastructures

La carte sanitaire de la région est composée de 210 structures sanitaires en 2003, réparties comme suit :

Tableau 7 : Répartition des infrastructures sanitaires selon la Moughataa

Moughataa	Structure					Total
	DRPSS	Hôpital	Centre de santé A	Centre de santé B	Poste de Santé	
Barkéol	-	-	-	01	11	12
Boumdeid	-	-	-	01	04	5
Guerou	-	-	-	01	07	8
Kankossa	-	-	01		9	10
Kiffa	01	01	01	-	20	23
Total	01	01	02	03	51	58

Source : DPRSS/Assaba, 2003, Rapport d'activités.

A ces structures s'ajoutent 152 unités de santé de base réparties à travers les différentes agglomérations sédentaires de la région. Plusieurs cabinets médicaux et paramédicaux privés existent aussi dans les principales agglomérations urbaines comme Kiffa et Guerou, ainsi que des pharmacies et dépôts pharmaceutiques dans toutes les Moughataa de la région. Une mission médicale chinoise participe aussi depuis plusieurs années aux programmes de santé dans la région.

L'état des infrastructures varie d'une Moughataa à l'autre. Le tableau no.18 montre la situation des bâtiments et de certains équipements.

Tableau 8: Situation des bâtiments et équipements selon la Moughataa

Moughataa	Nombre de structures	Equipement		Situation du bâtiment	
		RAC	Ambulance	Bon et moyen état	Mauvais état
Barkéol	12	4	1	3	8
Boumdeid	5	3	1	3	2
Guerou	8	2	1	4	4
Kankossa	10	3	1	3	7
Kiffa	23	2	2	16	7
Total	58	14	6	29	28

Source : DPRSS/Assaba, 2003, Rapport d'activités.

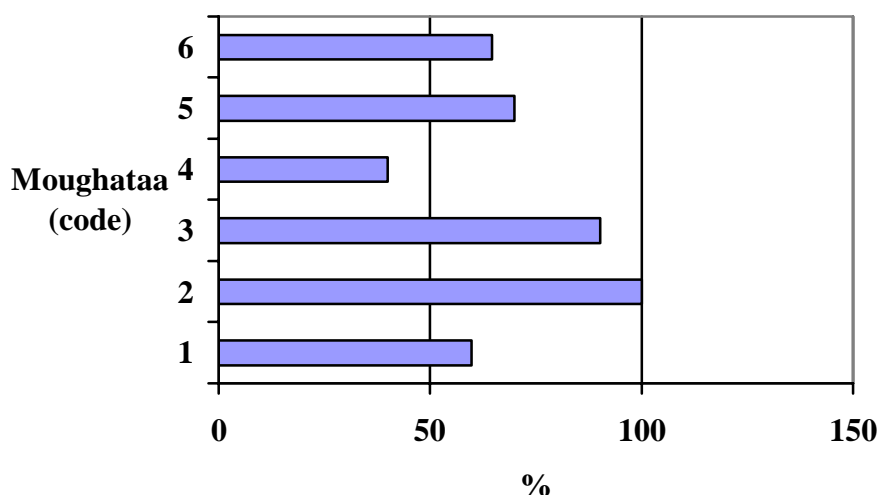
Notons que la fonctionnalité de certaines structures (postes de santé) est parfois aléatoire, en raison du manque de personnel sanitaire. C'est ainsi que 7 postes de santé, dont 2 dans la Moughataa de Boumdeid et 4 dans la Moughataa de Kiffa sont fermés faute de personnel.

Concernant le rapport postes de santé et nombre d'habitants desservis, le tableau ci-dessous donne les résultats suivants :

Tableau 9 : Répartition des postes de santé selon le nombre d'habitants

Moughataa	Nombre de postes	Nombre de postes de santé avec Pop≤1000 hbts	Nombre de postes de santé avec Pop≥1000 hbts
Barkéol	11	7	4
Boumdeid	04	3	1
Guerou	07	4	3
Kankossa	9	8	1
Kiffa	20	18	2
Total	51	40	11

Le taux d'accessibilité géographique (rayon de 5 km) est de 65,8 % en 2002. Le taux de la couverture sanitaire est de 63 % dans la wilaya, soit un peu plus que le niveau de couverture nationale (62 %). Le graphique suivant montre les écarts de couverture selon les différentes Moughataa en 2002.

Fig. 6: Couverture sanitaire par Moughataa (%)

4.3 Les ressources humaines

Au niveau des ressources humaines, le personnel sanitaire est composé de 171 agents et cadres, couvrant 66 % des normes en personnel en 2003. Ce personnel se répartit selon les différentes catégories comme suit :

Tableau 10 : Répartition du personnel sanitaire selon la catégorie¹⁶

Catégorie	Nombre
Chirurgien	03
Pédiatre	01
Gynécologue	01
Ophthalmologue	01
Médecin réanimateur	01
Médecin généraliste	07

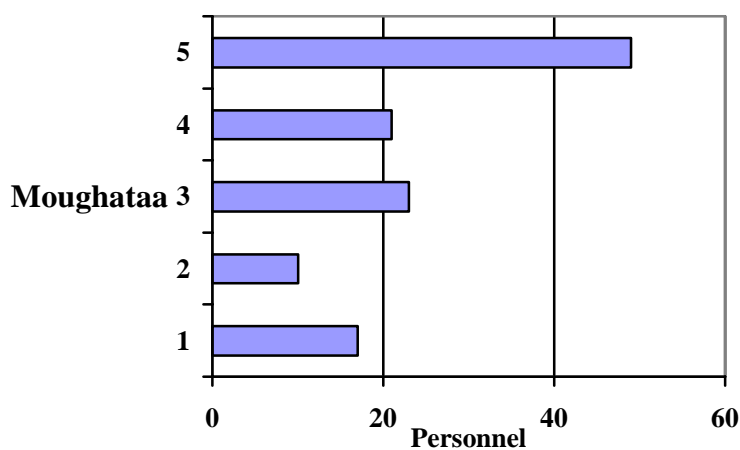
¹⁶ Y compris le personnel de la DRPSS et de l'hôpital régional.

Pharmacien	02
Chirurgien-dentiste	02
Technicien supérieur	16
Sages femme	11
Infirmier d'Etat	42
Infirmier médico-social	29
Assistante sociale	01
Accoucheuse auxiliaire	33
Autres	22

Source : DRPSS/Assaba & MSAS, 2003

Le graphique ci-dessous présente la distribution du personnel selon les Moughataa.¹⁷

Fig.7: Répartition du personnel selon la Moughataa



Cette distribution est loin de refléter la réalité, eu égard à la fonctionnalité des structures. En effet, certaines structures disposent d'un personnel médical insuffisant ou en manquent cruellement. Dans la Moughataa de Barkéol le Centre de santé ne dispose que d'un médecin, d'un infirmier d'Etat (IDE), d'un infirmier médico-social (IMS) et de deux accoucheuses auxiliaires (AA). Six postes de santé sont gérés par des IDE, cinq par des IMS et un poste (Kedane) ne dispose que d'un aide infirmier AI. Il n'existe pas de sage-femme (SF) dans aucune des structures sanitaires de la Moughataa.

La situation est la même pour Boumdeid. Il n'y a pas de SF pour toute la Moughataa. Trois postes sont fermés par manque de personnel (Legnab, Teslah, Legdem).

Dans la Moughataa de Guerou la situation est plus acceptable : un médecin, un technicien supérieur (TSS), un IDE, un IMS une SF, deux AA et deux femmes de salle (FS) au niveau du Centre de santé. Les postes de santé disposent d'IDE sauf deux (Carrefour, Oudey Jrid). Cependant, il n'y a que trois IMS (Carrefour, El Ghaira, Oudey, Jrid). Quatre AA sont présentes dans quatre postes : Kamour, Takat, El Ghaira, Oudey jrid.

A Kankossa le Centre de santé est relativement bien fonctionnel sur le plan du personnel : un médecin, un TSS, deux IDE, un IMS, une SF et trois AA. Mais les postes de santé dans le

¹⁷ Le personnel de la DRPSS et de l'hôpital régional n'est pas inclus.

département ne sont pas toujours bien favorisés : trois IDE (Sani, Kewala, Sadra), six IMS ((Kankossa 2, Elawja, Bourka, Hamoud, Tenaha), trois AA (Sani, Hamoud, Kewalla). Deux autres postes sont fermés faute de personnel.

Dans la Moughataa de Kiffa la situation est plus acceptable, aussi bien pour le centre de santé que pour les postes. Cependant, aucun poste ne dispose de SF et certains sont fermés faute de personnel.

Il ressort de tableau que la wilaya reste fortement déficitaire en personnel sanitaire, ce qui ne peut avoir que des répercussions négatives sur la situation sanitaire de la région. Ainsi, seuls environ 4 % de ces structures sont conformes aux normes en personnel, soit deux postes sur les 51, dans les Moughataa de Kankossa et Kiffa. Sur les 51 postes, 21 sont logés dans des constructions en banco, très fragiles.

L'insuffisance de la chaîne de froid constitue aussi une autre contrainte pour le bon fonctionnement de ces structures : 50 % d'entre elles ne disposent pas d'unités fixes de vaccination. L'insuffisance des moyens de communication (RAC) et de la logistique roulante (motos, véhicules) réduit sensiblement les prestations des structures sanitaires.

D'autres indicateurs liés à la situation du personnel médical appuient l'état de précarité de la situation sanitaire de la région. A ce sujet le tableau ci-dessous est révélateur par l'importance des ratios population/catégories médicales.

Tableau 11: Quelques indicateurs de base

Indicateur	Nombre
Habitants/ médecins	18635,7692
Habitants / IMS	8353,96552
Habitants/SF	22024,0909
Habitants/ TSS-IDE	6375,39474

Source : DRPSS/Assaba 2003

Ces ratios sont remarquablement très importants et reflètent les difficultés pour les structures sanitaires de satisfaire convenablement les besoins des populations. La couverture sanitaire dans un rayon de 5 km est de 63 %, avec des écarts importants entre Moughataa : 99 % à Boumdeid contre 32 % à Kankossa.

4.4 Autres indicateurs

◆ **Le profil épidémiologique** : son observation renvoie aux bilans de certains programmes dans la wilaya, tels qu'indiqués dans le tableau ci-après. On remarque que le paludisme et les infections respiratoires constituent un réel problème de santé publique.

Tableau 12 : Bilan des principales pathologies dans la wilaya

Pathologies	Cas consultés	Pourcentage	Décès
Paludisme simple	41 197	32,59	0
IRA	27 922	22,13	0
Diarrhée	10 954	8,68	7
Parasitoses intestinales	7 907	6,27	0
Conjonctivites	3 490	2,77	0

Dermatose	1 053	0,83	0
Malnutrition	1 489	1,18	1
Paludisme grave	1 063	0,84	11
Schistosomiase	675	0,54	0
Tuberculose	216	0,17	1
Autres pathologies	30 281	24	0
Total	126 167	24	20

Source : DRPSS/Assaba, 2002

A ces pathologies, il convient d'ajouter la tuberculose pulmonaire (23 cas dépistés au courant du premier semestre 2003), le SIDA (12 cas), et le ver de Guinée (18 cas).

◆ **Le programme élargi de vaccination (PEV)** : en 2002 la situation est la suivante pour les diverses campagnes de vaccination :

Tableau 13 : Couverture vaccinale (2002-2003)¹⁸

Catégorie	Pourcentage	
	2002	2003
BCG	96	43
DTC3	89	38
Polio3	89	38
VAR	76	45
VAT3	45	28
VAT2	20	11

Source: DRPSS/Assaba, 2002/2003

Etant donné que les campagnes se déroulent simultanément dans toutes les structures sanitaires, les écarts entre les Moughataa ne sont pas aussi élevés. Toutefois, l'enclavement de certaines localités et le manque de personnel sanitaire et de véhicules, pourraient bien influencer sur ces résultats.¹⁹ Ainsi, 2000, 19 % des enfants âgés de 0 à 23 mois n'ont pas été vaccinés, soit presque le double du taux de vaccination au niveau national (9,3 %).

◆ **Santé de la reproduction** , le tableau suivant les résultats pour la même période :

Tableau 14 : Bilan de la santé de reproduction

Situation	Nombre	Couverture (%)
Femme en âge de procréer	58 133	-
Accouchements attendus	12 139	-
CPN nouvelles	4 381	36,09
CPN 2 et +	5 314	43,78
VAT2 chez les femmes enceintes	5 516	45,44

¹⁸ Pour l'année écoulée les données sont celles de juin 2003.

¹⁹ Nous ne sommes pas en mesure de fournir les résultats par Moughataa en raison des écarts importants constatés entre les moyennes des différents vaccins au niveau régional et leurs moyennes au niveau départemental. Il s'agit d'ailleurs d'une constance : les chiffres fournis par les diverses sources ne sont pas toujours convergents.

VAT2 chez les femmes en âge de procréer	11 771	20,25
Accouchements assistés	2 904	23,92
Utilisation des méthodes contraceptives	1 177	2,2
Femmes enceintes ayant reçu la chimio pro	4 380	99,98
Femmes enceintes ayant reçu supp.en fer	2 336	53,32
Grossesse à risque dépistés	45	1,03
Grossesse à risque référées	28	62,22
Accouchements dystociques	18	0,68
Accouchements multiples	27	0,62
Césariennes	8	0,28
Enfants nés avec poids <2500 g	32	1,1
Enfants morts-nés	41	1,41
Décès maternels	1	0,03

Source : DRPSS/Assaba, 2002

Ces données statistiques montrent que dans ce domaine aussi la wilaya reste déficitaire, particulièrement les consultations prénatales et postnatales, ainsi que les différents types de vaccination. L'utilisation des méthodes contraceptives est aussi très faible : 2,2 % pour un taux national de 8 %. Cela est dû à plusieurs facteurs parmi lesquels on peut citer :

- La faiblesse de la sensibilisation du public ;
- Le personnel non qualifié dans le domaine ;
- Les obstacles socio-culturels ;
- La faiblesse de l'accessibilité aux services ;
- L'insuffisance des points de prestation.

♦ **Lutte contre le paludisme** : le paludisme constitue un véritable problème de santé publique dans la wilaya de l'Assaba. En 2002, 9 % des décès enregistrés dans les formations sanitaires sont liés à cette maladie. C'est pourquoi les autorités sanitaires lui accordent une attention particulière dans le cadre du Programme national chargé de le combattre. Plusieurs actions ont été conduites dans ce domaine :

- Campagnes d'information et de sensibilisation ;
- distribution de supports didactiques ;
- vaccination des femmes enceintes ;
- ouverture de centres d'imprégnation de moustiquaires ;

Ces actions devraient être renforcées. Les ménages nécessiteux devraient faire l'objet d'une attention particulière. Ils devraient en conséquence bénéficier d'une distribution gratuite des moustiquaires imprégnées. Les autorités locales (maires) sont à impliquer dans l'identification des indigents.

♦ **La malnutrition** constitue aussi un problème réel de santé dans cette région réputée parmi les plus pauvres du pays. Bien que les statistiques fournies ne permettent pas de renseigner véritablement sur la situation nutritionnelle locale, l'on présage que les nombreuses poches de pauvreté qui caractérisent la région sont propices au développement de ce fléau.

De plus, l'insuffisance et les difficultés d'accès aux centres de récupération et d'éducation nutritionnelles (CREN) et aux centres d'alimentation communautaire (CAC) favorisent le développement de la malnutrition chez les populations vulnérables. Les services sanitaires de la wilaya indiquent que 12 % des cas de malnutrition découverts sont sévères, 53 % moyens

et 35 % normaux.²⁰ Les moyennes nationales pour la malnutrition simple sont de 35 % et 17 % pour la malnutrition chronique et sévère.

Des actions en faveur de la promotion de l'éducation nutritionnelle chez les populations vulnérables et le développement de CREN et de CAC contribueront à améliorer l'état nutritionnel des enfants.

◆ La lutte contre les IST et le VIH/SIDA est devenue aussi une activité prioritaire dans la région, en dépit de la faiblesse des moyens disponibles. En effet, l'Assaba est une région fortement à risque, surtout pour la prévalence du VIH/SIDA, en raison de l'importance de l'émigration de ses ressortissants, particulièrement en Afrique. Bien que les statistiques disponibles ne permettent de déterminer l'état réel de la pandémie, 12 cas ont été dépistés en 2003 dans la région.²¹

Grâce au concours de la Croix rouge française, un centre de dépistage est ouvert au Centre de santé de Kiffa. Mais la fréquentation reste encore faible. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés :

- la faible sensibilisation (éducation) des population sur la pandémie ;
- l'insuffisance des points de dépistage ;
- les obstacles socio-culturels liés au comportement des populations ;
- les problèmes liés à la formation du personnel sanitaire
- la faible utilisation des préservatifs, etc.

Selon les estimations de l'ONUSIDA en 2000, le taux de personnes vivant avec le VIH/SIDA est de 0,52 % au niveau national. Le taux de séroprévalence du VIH chez les femmes enceintes est estimé en 2001 à environ 0,7 % pour la ville de Kiffa, contre une moyenne nationale de 1,2 %.

Des actions de sensibilisation et d'information du public sur le danger de la pandémie sont à même de favoriser la prise de conscience de cette maladie. La promotion de l'utilisation des moyens de protection (préservatifs), l'ouverture de centres supplémentaires de dépistage et la formation du personnel sont autant d'axes qui pourraient diminuer la prévalence du VIH/SIDA dans une wilaya fortement exposée (zone naturelle de migration vers les régions d'Afrique très affectées).

◆ Des données extraites de l'EDSM et concerne la strate « région centre » (Assaba-Tagant) permettent de constater la situation d'autres indicateurs.²² Dans cette strate, le nombre moyen d'enfants nés vivants par femme est de 6,1 contre une moyenne nationale de 5,8 et l'indice synthétique de fécondité (ISF) est de 4, inférieur à la moyenne nationale (4,7). Le taux de mortalité infantile est de 63 ‰ pour un taux national de 74 ‰ et le taux de mortalité infanto-juvénile est de 37 ‰, largement en dessous de la moyenne nationale (46 ‰).

Par ailleurs, sur le plan des traitements et mutilations génitales féminins la région connaît une situation très difficile. Ainsi, dans le domaine des mauvais traitements liés au gavage des petites filles et adolescentes la région dépasse de loin la moyenne nationale : 30 % contre 22 %. Au niveau des mutilations génitales, l'excision porte sur 88 % des cas dans la région contre 71 % au niveau national. Enfin, pour la mortalité maternelle, les données régionales

²⁰ Les chiffres sont ceux de juin 2003

²¹ MSAS, 2003, Planification 2004-2005

²² MSAS, 2002, Enquête démographique et de santé en Mauritanie, 2000-01

restent déficitaires. Les seules données fiables sont celles de l'EDSM qui indique que ce type de mortalité concerne 774 cas par ans pour 100 000 femmes au niveau national.

◆ La composante action sociale connaît des insuffisances énormes. Les structures sanitaires ne disposent pas de moyens matériels et humains pour renforcer cette composante et identifier les groupes cibles qui ne manquent pas dans une région très pauvre. La faiblesse des structures sanitaires dans ce domaine a amené plusieurs intervenants dans la région à apporter assistance aux groupes vulnérables. Des organisations non gouvernementales (ONGs), des programmes spécifiques publics et de partenaires au développement s'intéressent davantage aux problèmes de prise en charge des malades indigents.

Une plus grande coordination avec l'ensemble des intervenants dans ce domaine et un renforcement des moyens matériels et humains des structures permettraient de dynamiser l'action sociale dans la région.

Quant à la composante participation communautaire à la gestion du système de santé, elle est presque inexistante, malgré l'existence théorique de comités de gestion dans la plupart des structures. Une action de sensibilisation, de mobilisation et de soutien des populations rendrait ces structures de gestion communautaires plus opérationnelles et plus aptes à re-dynamiser cette composante.

4.5 L'accès à l'eau potable

La wilaya de l'Assaba est considérée comme l'une des régions les plus déficitaires en ressources hydriques de la Mauritanie, malgré les importantes réserves hydriques dont elle dispose. Elle connaît donc un déficit marqué en eau. Certaines zones en souffrent plus que d'autres. Les différentes sources d'eau (cf. chapitre I) sont mal exploitées ce qui pose un problème sérieux d'approvisionnement des populations.

En dépit des contraintes naturelles, l'action conjuguée des pouvoirs publics et des partenaires au développement a permis tant bien que mal à améliorer l'accessibilité et la disponibilité en eau des populations. Le tableau suivant récapitule les principales infrastructures en eau de la wilaya.

Tableau 15 : Répartition des infrastructures hydrauliques selon la Moughataa

Moughataa	Forages équipés	Puits équipés	Forage non équipés	Puits cimentés
Barkéol	88	00	12	41
Boumdeid	05	00	07	17
Guerou	06	00	21	17
Kankossa	82	00	20	29
Kiffa	12	04	50	22
Total	193	04	120	126

Source : Direction de l'Hydraulique et de l'assainissement, 2002

Cet effort a permis la réalisation de 433 forages dont 193 forages équipés, 126 puits cimentés, 120 forages non équipés et 4 puits équipés. 197 forages disposent d'équipement et de systèmes de pompes solaires ou mécaniques et 173 puits sont exploités manuellement. Plusieurs programmes sont à l'origine de ces réalisations, parmi lesquels :

- le projet d'hydraulique villageoise et pastorale du Sud-est mauritanien ;

- le programme d'hydraulique frontalier dont bénéficie la Moughataa de Kankossa ;
- le programme des eaux de l'Espoir qui doit réaliser 40 réseau d'adduction eau potable dans quatre wilaya dont l'Assaba.

Mais ces données sont à prendre avec précaution, car les données recueillies n'ont pas permis de distinguer entre les ouvrages qui sont encore fonctionnels et ceux qui ne le sont pas, ceux qui sont destinés à l'alimentation en eau des communautés et ceux qui sont pour l'usage pastoral. Toujours est-il que le service chargé du secteur dans la wilaya donne des statistiques différentes, surtout pour les ouvrages d'alimentation en eau des populations. Le tableau suivant examine la répartition de ce réseau selon les communes.

Tableau 16 : Répartition des ouvrages selon les communes

Commune	Lieu de localisation des ouvrages	Commune	Lieu de localisation
Kiffa	Bekay	Guerou	Ntakat
	Mendra		
Aghorat	Aghorat	Kamour	Bameira
	Bougadoum	ElGhaira	El Ghaira
	Rachid		
	Bou kraa	Barkéol	Barkéol
	Bellawar		
	Ras El Vil	Daghveg	Daghveg
	Laghweirat		
		El Ghabra	El Ghabra
El Melgué	Neiz Naza		
	Bou Daraa	Boumdeid	Boumdeid
Kankossa	Kankossa	Leftah	Jelwe
Sani			

Source : Service de l'Hydraulique, Kiffa, 2003

D'une manière générale, le mode d'approvisionnement en eau potable reste précaire. Les puits, les rivières et marres sont les principales sources en eau pour la consommation domestique, avec respectivement 47 % et 31 %. Les ménages connectés au réseau d'adduction d'eau potable ou s'approvisionnant à partir de bornes fontaines ne représentent que 6,3 % contre une moyenne nationale de 15 %. Ce type d'approvisionnement en eau demeure aussi l'apanage des ménages nantis : 13,3 % contre 1,6% de ménages pauvres. Il concerne essentiellement le milieu urbain.

La faible utilisation d'eau potable et la qualité de l'eau des sources d'approvisionnement traditionnelles (puits, marres, rivières) exposent la majorité de la population aux maladies d'origine hydrique (diarrhées, vers de Guinée, parasitoses intestinales etc.)

Les conditions difficiles d'exploitation des nappes phréatiques, les coûts élevés de réalisation, d'entretien et de gestion des ouvrages sont autant de contraintes à surmonter. L'insuffisance

de la coordination entre les différents intervenants du secteur et l'absence d'harmonisation de leurs programmes conduisent souvent à des duplications et à des réalisations inappropriées. Selon les responsables du service interrogés, il s'agit là d'un handicap majeur : les services spécialisés sont rarement associés aux choix arrêtés par les intervenants, tout comme les moyens techniques utilisés, souvent non conformes aux normes, ce qui conduit à des réalisations non pérennes.

Une plus grande coordination de l'action dans ce domaine et une harmonisation des programmes des divers intervenants deviennent une priorité. L'implication, en amont et en aval des services techniques régionaux quant aux choix, stratégies et programmes permettrait d'éviter les duplications et les réalisations non pérennes. Un contrôle plus rigoureux des techniques et technologies utilisées pour la réalisation des ouvrages hydrauliques est aussi un impératif. Il s'agit aussi d'améliorer le système de gestion des ouvrages, en impliquant davantage les autorités locales (communes) et les populations, qui devraient bénéficier d'encadrement technique approprié.

5 L'EDUCATION

L'analyse du secteur éducatif va permettre de ressortir les différentes composantes de cet axe stratégique. Ceci dit, la situation du secteur reflète celle du pays dans son ensemble. Il a connu une extension significative ces dernières années, surtout pour l'enseignement primaire, secondaire et originel. L'enseignement privé et professionnel est peu développé.

En dépit de cette croissance (nombre d'établissements, d'élèves, d'enseignants, etc.), le secteur demeure confronté à des handicaps majeurs qui limitent largement sa performance. L'école n'est pas encore accessible à tous les enfants en âge de scolarité. Le taux de perdution des enfants scolarisés est élevé et l'analphabétisme touche une proportion importante de la population adulte.²³

L'objet de cet axe est de faire un diagnostic de ces questions, en abordant particulièrement les situations de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire et de l'enseignement originel. Les problèmes respectifs seront identifiés et, au fur et à mesure, des axes stratégiques seront définis pour contribuer à les surmonter.

5.1 L'enseignement primaire

Tableau 17: Evolution des infrastructures scolaires

Année	Ecoles	Ecoles complètes	Salles de classe	Nombre de places	Elèves/place
1997-1998	240	31	699	19572	1,47
1998-1999	265	32	767	23010	1,38
1999-2000	283	34	810	25110	1,36
2000-2001	332	36	745	25104	1,39
2001-2002	388	38	859	24205	1,63
2002-2003	398	47	889	28021	1,53

Sources : DPC/MEN- DREF/Assaba

On constate à partir de l'observation du tableau ci-dessus une extension du réseau des infrastructures éducatives dans la région. On constate notamment que le nombre d'écoles progresse d'année en année. Mais le nombre de places disponibles reste très insuffisant par rapport au nombre d'élèves dont presque deux en moyenne doivent partager une place.

La situation est naturellement variable selon les Moughataa. La moyenne pour cet intervalle est d'environ 5 élèves/place pour Barkéol et Kiffa. La situation est acceptable pour les autres Moughataa.

On note aussi une progression importante du nombre des élèves et des enseignants : 4 % de croissance annuelle en moyenne comme l'indique le tableau ci-après. Cela pose des problèmes sur le plan pédagogique où chaque enseignant est en charge de plus de 50 élèves en moyenne.

Le ratio enseignants/écoles évolue généralement en dents de scie. Il était de 2,4 en 1997-98 pour chuter à moins de 2 en 2002-2003, avec naturellement des écarts significatifs entre

²³ Le Profil de pauvreté 2000 donne un taux d'alphabétisation de 44,6 %, pour un taux national de 57%.

Moughataa. Son évolution par Moughataa est illustrée par l'extraction des trois dernières années.

Tableau 18: Evolution des ratios enseignants/écoles²⁴

	Année	2000-01	2001-02	2002-03
Moughataa				
Barkéol		1	1	1
Boumdeid		2	2	2
Guerou		3	2	3
Kankossa		1	1	1
Kiffa		3	3	3
Total		2	2	2

Source : Auteur à partir des statistiques DPC/DREF

On remarque qu'il est égal à supérieur à la moyenne dans les Moughataa de Boumdeid, Kiffa et Guerou et inférieur à Barkéol et à Kankossa. C'est donc dans ces dernières Moughataa que prédominent les écoles à enseignant unique et polyvalent.

Au niveau des deux sexes, la prédominance des hommes dans le corps enseignant est sans appel. Par contre, la proportion des filles qui fréquentent l'école connaît des variations significatives par rapport aux garçons : elles représentent en moyenne 48,52 % de l'effectif total pour les six ans.

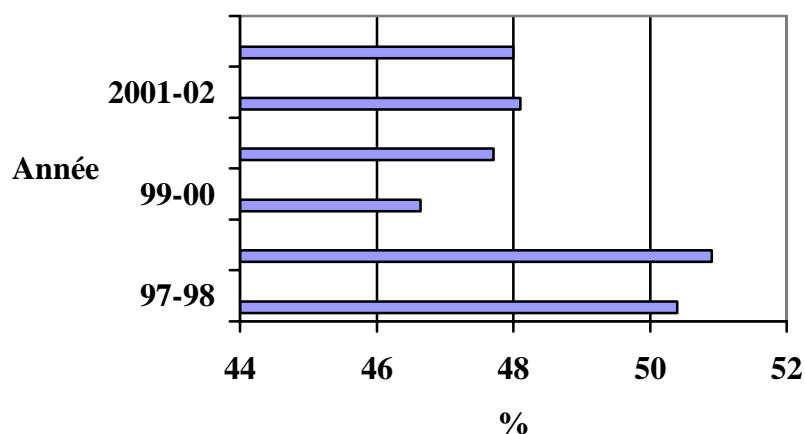
Tableau19 : Situation des élèves et enseignants

Année	Nombre d'élèves	Dont filles	Enseignants			Elèves/enseignant
			Hommes	Femmes	Total	
1997-1998	28876	14569	409	158	567	50,92
1999-1999	31845	16217	478	163	641	49,68
1999-2000	34275	15987	543	165	708	48,41
2000-2001	34925	16443	524	167	691	55,70
2001-2002	39346	18894	444	183	627	56,94
2002-2003	42825	17493	524	167	691	61,97

Sources : DPC/MEN- DREF/Assaba

Les écarts selon les années sont moins importants comme l'indique le graphique suivant :

²⁴ Chiffres arrondis.

Fig.8: Proportion des filles dans le primaire

Ces différents ratios demeurent très relatifs. En effet, le nombre d'élèves par classe dépasse parfois la centaine, comme il n'atteint pas la vingtaine dans certains cas. Il s'agit de chiffres plus théoriques que réalistes car dans les milieux défavorisés (Adwabas, franges marginales des centres urbains), beaucoup d'enfants ne vont pas régulièrement à l'école. Le ratio enseignant/élève est aussi douteux. Il arrive même que des écoles ne sont pas ouvertes ou que certains enseignants ne regagnent pas leur lieu d'affectation. Au début de l'année scolaire en cours, la Direction régionale de l'enseignement fondamental (DREF) a constaté que plus de 150 enseignants sont en situation irrégulière (moyen et long termes). La situation est plus difficile pour les zones enclavées et en particulier certaines communes rurales des Moughataa de Barkéol et de Kankossa. Les mêmes remarques sont valables pour le ratio filles/garçons.

Sur le plan des indicateurs de performance (taux de scolarisation, d'inscription, d'abandon et de rétention), la situation est acceptable, comparativement au niveau national. De 2000 à 2003, le taux de scolarisation est nettement supérieur à la moyenne nationale : 69 % pour un taux national de 60 %. Mais les écarts restent importants entre les deux sexes où le taux de promotion varie entre 80 et 84 % chez les garçons contre 72 à 74 % chez les filles.

L'inscription en première année du primaire est d'environ 30 %, légèrement supérieur au taux national (27 %), alors que le taux de redoublement (toutes les années) concerne en moyenne 10 % des élèves pour un taux national de 16 %. Le taux de réussite au certificat d'études primaires (CEP) est d'environ 38 % pour une moyenne nationale de 34 %.

D'autres indicateurs éducatifs sont aussi à signaler. Il s'agit de services comme l'eau, les cantines scolaires et les latrines. De 2000 à 2002, seuls 12 % des écoles ont accès à l'eau potable (eau courante, approvisionnement par camions citerne). Les écarts sont importants entre les Moughataa : 21 % à Guerou et moins de 8 % dans les autres Moughataa.

La plupart des latrines se trouvent principalement dans les écoles de Guerou et de Kiffa.

Pour les cantines scolaires, environ 37 % des écoles disposent de cantines scolaires. En 2003 ce taux a progressé à 42 %. Le tableau no. 27 récapitule la répartition des cantines scolaires selon les communes.

Tableau 20: Répartition des cantines scolaires selon les communes

Moughataa	Commune	Nombre de cantines	Nombre de rationnaires		
			Garçons	Filles	Total
Kiffa					
	Aghorat	16	498	322	820
	El Melgué	06	173	127	300
	Kiffa	09	255	195	450
	Kouroudjel	05	127	123	250
	Legran	11	389	161	550
	Nouamlein	03	69	81	150
Kankossa					
	Blajmil	06	182	118	300
	Hamoud	13	388	262	650
	Kankossa	07	208	142	350
	Sani	06	168	132	300
Barkéol					
	Barkéol	08	249	191	440
	Daghveg	04	102	98	200
	El Ghabra	05	146	104	250
	Laweissi	05	142	108	250
	Lebheir	03	086	064	150
	R'dheidhie	07	200	150	350
Guerou					
	El Ghaira	03	146	024	170
	Guerou	08	276	154	430
	Kamour	07	277	173	350
	Oued Jrid	07	221	129	350
Boumdeid					
	Boumdeid	05	101	149	250
	Hsey Tine	03	82	68	150
	Levtah	03	57	93	150
Total		168	4596	3214	7810

Source : Programme alimentaire mondial (PAM), 2003

Ces différents indicateurs dénotent d'une situation difficile. Certes, il faudrait un travail de fouille poussé (enquêtes) pour déterminer le pourcentage exact des enfants en âge de scolarisation qui ont abandonné l'école ou qui ne l'ont jamais fréquentée pour avoir une tendance significative de l'évolution de ces indicateurs. Les dissemblances entre les sources statistiques commandent plus de prudence.

Il va s'en dire tout de même que des facteurs principalement liés à la pauvreté constituent une barrière réelle à la scolarisation normale de beaucoup d'enfants. Les conditions naturelles des sites de localisation des écoles (enclavement, entre autres) et les facteurs propres au secteur éducatif, contribuent aussi pour beaucoup à la baisse de la fréquentation de l'école.

Des mesures particulières devraient être prises pour encourager la scolarisation des enfants et le retour des enfants en situation d'abandon. Les zones de concentration des poches de pauvreté dans la région seraient privilégiées (Moughataa de Barkéol, de Kankossa et de

Kiffa). Il s'agit entre autres, de promouvoir l'extension et le développement des cantines scolaires, tout en veillant à leur fonctionnement régulier dans les écoles qui en bénéficient.²⁵

Dans ce domaine, la coordination entre les divers intervenants serait une nécessité afin d'harmoniser leurs actions en vue de parvenir à des résultats plus significatifs. Cette coordination est fondamentale étant donné la « concurrence » entre les intervenants de ce secteur et les conséquences qui en découlent : duplication et laisser-aller.

Cela est aussi valable pour le soutien des familles sans moyens pour l'éducation de leurs enfants. Outre le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) en leur faveur, il faudrait encourager l'extension des CAC pour améliorer l'état nutritionnel des enfants de familles nécessiteuses.

5.2 L'enseignement secondaire

La situation de l'enseignement secondaire en Assaba n'est pas différente du reste du pays. Les infrastructures sont insuffisantes, eu égard aux besoins de la région et au nombre de plus en plus croissant d'élèves qui les fréquentent. Des problèmes d'équipements (salles, tables et bancs, bibliothèques, eau, latrines, clôtures, etc.), d'encadrement (professeurs, surveillants), d'accessibilité (enclavement et transport) etc. constituent un handicap de taille.

Les autres indicateurs (nombre d'élèves, nombre de filles, taux de redoublement, d'exclusion, d'inscription et de rétention) évoluent en dents de scie et n'affichent pas de différences significatives selon les années.

Compte tenu de cette situation, le nombre d'établissements secondaires dans la wilaya est aujourd'hui de 10, dont quatre lycées à Kiffa, Boumdeid, Guerou et Kankossa, et six collèges dont deux à Kiffa, un à Legran, un à Aghorat et un à Barkéol et un Hsey Tine. Le tableau ci-après présente la répartition de ces établissements selon les communes.²⁶

Tableau 21: Récapitulatif de l'enseignement secondaire 2001-2002

Moughataa	Commune	Etablissement	Elèves	Dont filles	Enseignants
Barkéol	Barkéol	01	134	48	08
Boumdeid	Boumdeid	01	242	109	11
Guerou	Guerou	01	411	149	22
Kankossa	Kankossa	01	544	238	28
Kiffa	Kiffa	01	2020	831	71
	Legran	01	63	32	05
	Aghorat	01	-	-	-
Total		09	3404	1407	145

Source: DPC/MEN 2002

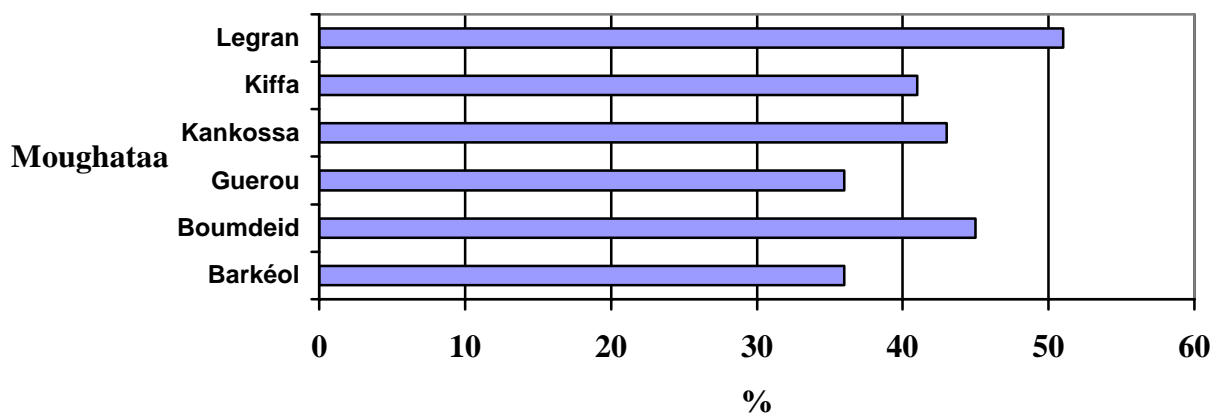
L'encadrement pédagogique est assuré par 145 professeurs. On compte 3404 élèves, un peu moins que l'effectif actuel (3500 élèves, selon le coordinateur régional de l'enseignement secondaire). L'effectif des filles est faible : 1407, traduisant une scolarisation encore faible :

²⁵ Les cantines scolaires représentent un enjeu important et beaucoup d'écoles supposées en disposer ne le sont pas réellement.

²⁶ Le collège de Hsey Tine ne figure pas dans ce tableau (statistiques 2001-2002), car il est de création récente. Les statistiques 2002-2003 n'étaient pas complètes.

41 % de l'effectif total. Ce taux change naturellement d'une commune à l'autre selon le graphique ci-après.

Fig. 9: Pourcentage des filles dans les établissements



Ainsi, on observe qu'à Legran les filles représentent un peu plus 50 % des élèves ; une situation acceptable car ce taux est supérieur à la moyenne régionale. La situation dans les établissements de Boumdeid et de Kankossa est moins bonne même s'ils disposent de taux supérieurs à la moyenne (45 et 44 %). A Kiffa le taux est égal à la moyenne régionale (41 %), mais il est inférieur à Barkéol et à Guerou (36 %).

Cette situation est due à divers facteurs. Outre les handicaps mentionnés plus haut, il faut noter les obstacles socio-culturels : mariages précoces, répugnance face à la scolarisation des filles. Néanmoins, d'après les responsables régionaux du secteur, les conditions matérielles difficiles de beaucoup de ménages, incapables de prendre en charge la scolarisation de leurs filles, sont un handicap raisonnable. De plus, le travail précoce pour soutenir les familles en difficulté et l'impossibilité de disposer de correspondants appropriés dans les lieux de localisation des établissements conduisent les familles à garder leurs filles à la maison. Des raisons de sécurité sont aussi avancées pour expliquer le faible taux de scolarisation des filles.

Des mesures appropriées devraient alors être arrêtées pour faire face à cette situation. Parmi ces mesures :

- campagnes de sensibilisation contre les mariages précoces et les autres obstacles socio-culturels empêchant la scolarisation des filles ;
- soutien adéquat aux familles nécessiteuses pour libérer les filles des charges familiales contraignantes (micro-crédits, AGR) ;
- promotion et développement de l'approche «centres et familles d'accueil » dans les lieux d'établissements pour encourager la prise en charge des filles non accompagnées ;
- soutien aux organisations socio-professionnelles qui s'occupent de la question *genre* et introduire le volet «éducation des filles» dans leurs programmes d'intervention ;
- implication effective des autorités locales (communes) dans la gestion de cette question pour en faire une des priorités de leurs programmes de lutte contre la pauvreté ;
- coordination plus poussée et plus effective entre les divers intervenants concernés par ces programmes.

Par ailleurs, l'observation du tableau ci-dessus montre une plus grande concentration des établissements secondaires dans la Moughataa de Kiffa. Bien qu'insuffisant, le poids démographique de la zone justifie cet état de fait. Cependant, les deux établissements des Moughataa de Barkéol et de Kankossa ne sont pas à la mesure de leur poids démographique régional : près de 52 % de la population totale.

D'autre part, l'enclavement qui est une constance dans ces Moughataa n'est pas de nature à encourager l'extension de l'enseignement secondaire dans un espace marqué aussi par une sérieuse prévalence de la pauvreté (forte concentration d'Adwabas). On aperçoit aussi que les communes de Leweissi et d'El Ghabra (Barkéol), de Blajmil et de Hamoud (Kankossa) plus peuplées (le double parfois) que les communes chefs-lieux de département, ne disposent d'aucun établissement secondaire.

Il importe alors de se rendre compte de ces écarts et doter les chefs-lieux de communes qui ont un poids démographique acceptable, d'établissements secondaires. C'est d'autant plus raisonnable que les études ne constituent pas une tradition dans ces milieux, d'où l'impératif de les encourager.

Il serait aussi important de renforcer les structures d'encadrement de l'enseignement secondaire au niveau régional et départemental pour soutenir les mécanismes de coordination sur place. Il est important de souligner dans ce domaine le projet de décentralisation du MEN qui dotera les wilayas de directions régionales de l'éducation nationale (DREN)

5.3 L'enseignement originel

L'enseignement originel connaît un essor important dans la wilaya de l'Assaba. On y compte 325 Mahadra composées majoritairement d'écoles coraniques (62 %). La répartition spatiale des établissements permet de constater une forte concentration dans la Moughataa de Kiffa (60 %).

Tableau 22: Répartition des Mahadra selon la nature de l'enseignement et la moughataa

Moughataa	Mahadra universitaire	Mahadra spécialisée	Mahadra coranique	Total
Barkéol	09	04	33	46
Boumeid	03	-	16	19
Guerou	08	04	19	31
Kankossa	04	-	31	35
Kiffa	22	30	142	194
Total	46	38	201	325

Source : Direction des Mahadra, 2003

Cet enseignement ne constitue pas une rupture avec l'éducation formelle. C'est plutôt un passage obligé dicté par les valeurs culturelles qui oriente tôt les enfants vers l'école coranique avant la fréquentation de l'enseignement formel. Ce type d'enseignement devient aussi un moyen d'intégration au système éducatif moderne et au marché de travail. Des domaines tels que la justice ou l'enseignement s'ouvrent de plus en plus aux étudiants issus de ces écoles. La création de centres professionnels spécialisés destinés à ce type d'enseignement a aussi favorisé la professionnalisation de l'enseignement originel et ouvert de nouveaux créneaux aux diplômés sortant des écoles religieuses.

Le caractère encore informel de la plupart des établissements, les difficultés d'organisation et de suivi dans ce secteur rendent difficile l'organisation et l'obtention de statistiques fiables sur les taux de professionnalisation et d'intégration dans les circuits de l'éducation formelle et du marché de travail. Il va donc s'en dire que cet enseignement a besoin de plus de transparence en matière d'organisation et de suivi –évaluation pour la rendre plus dynamique. Cela est d'autant plus nécessaire que son rôle dans la lutte contre l'analphabétisme est sans égal, surtout pour les nombreuses couches qui ne fréquentent pas l'école formelle.

6 LA SITUATION ECONOMIQUE

L'économie régionale reste dominée par les activités agropastorales, composée de plusieurs filières de production. A ce secteur, il faut ajouter l'économie informelle qui a connu un dynamisme important grâce à l'extension des sous-secteurs des transports et surtout de l'énergie dans les principales agglomérations urbaines de la région.

Il reste que la population active est majoritairement occupée par les activités agropastorales qui emploient près de 70 % de la main d'œuvre. En second lieu vient le secteur tertiaire avec 18 % des emplois et le secteur secondaire avec 4 %.²⁷

Selon le profil de pauvreté 2000, 36 % de la population active de la wilaya sont au chômage contre 28,9 % au niveau national. Ce phénomène touche essentiellement le milieu urbain et en particulier les groupes d'âges 15-24 ans et 25-34 ans où les taux sont respectivement de 46,7 et 41,4 %. Le milieu rural est plus épargné, car le chômage ne touche que 7,5 % de ces deux groupes réunis. Il résulte de ce constat rapide que la situation de l'emploi dans la région demeure largement tributaire du secteur primaire malgré sa vulnérabilité.

Pour plus de précisions sur les caractéristiques économiques de la région, nous parlerons successivement du secteur rural et ses différentes composantes, pour terminer par les autres infrastructures de développement tels que le transport et l'énergie.

6.1 Le secteur rural

L'Assaba est donc une région à vocation agropastorale de premier ordre. Mais ce secteur reste très fortement tributaire des conditions naturelles. La superficie de la zone à vocation agricole ne représente que 0,6% de la superficie totale de la région contre 70 % pour la zone sylvo-pastorale.

6.1.1 L'agriculture

L'agriculture est dominée par deux types de cultures : les cultures sous-pluies (Diéri, diguettes) et les cultures de bas-fonds (barrages et décrue).

Ces cultures dépendent étroitement de la pluviométrie. La sécheresse des années 1970 a considérablement perturbé cette tradition causant le déclin de la production agricole et le rétrécissement des terres cultivables. La décennie des années 1980 a enregistré une évolution positive, notamment l'extension des surfaces cultivables et le développement du maraîchage pour compléter ou parfois supplanter les cultures sous pluies.

²⁷ Le taux d'activité générale de la population âgée de 10 ans et plus est de 66,5 % en 2000, contre 59,4 % au niveau national.

Tableau 23: Evolution des superficies agricoles selon la moughataa

	Culture en sec/ha	Culture de décrue	Palmeraies en ha
Boumdeid	57	2.876	73
Guerou	1.686	371	433
Kiffa	2.154	4.736	423
Barkéol	4.188	-	98
Kankossa	7.213	-	245
Total	15.298	7.983	1.272

Source : Service des statistiques agricoles MDRE, 2002

La fin des années 1990, a enregistré une évolution positive de la production céréalière qui a accompagné l'augmentation des quantités de pluies enregistrées durant la période.

Tableau 24 : Evolution des productions céréalières (1997-2000).

Référence	Années	Production (tonnes)
Sorgho		
	1997-1998	15400
	1998-1999	8700
	1999-2000	13500
Mil		
	1997-1998	1667
	1998-1999	6000
	1999-2000	4200

Sources : Délégation du MDRE /Kiffa., 2001

L'évolution de la production du Sorgho observée dans le tableau ci-dessus montre un déficit d'environ 50%, par rapport aux besoins alimentaires de la région. L'aménagement des bassins versants est devenue une donnée incontournable pour accroître les superficies cultivées et maîtriser les quantités importantes d'eau perdues annuellement.

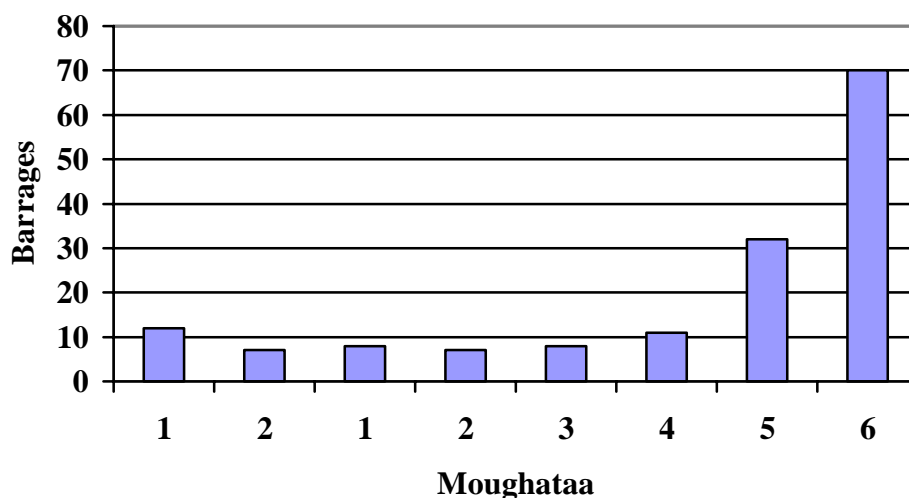
Déjà, le nombre d'Oueds et de Tamourts dans la wilaya lui permet de disposer d'un potentiel important en eau et en terres. Le tableau 9 présente leur répartition selon les différentes Moughataa.

Tableau 25 : Répartition des Tamourts et Oueds selon la Moughataa

Moughataa	Nombre de Tamourts	Nombre d'Oueds
Barkéol	26	59
Boumdeid	02	-
Guerou	05	05
Kankossa	53	58
Kiffa	48	-
Total	134	122

Source : Délégation régionale MDRE (ASSABA), 2001

Plusieurs barrages ont été construits et des superficies agricoles gagnées par l'aménagement des oueds et des Tamourts. Le graphique ci-dessous indique le nombre de barrages construits selon les différentes Moughataa.

Fig. 10: Répartition des barrages selon la Moughataa

La Moughataa de Kiffa dispose de la part du lion, avec 32 barrages, suivie de Barkéol (12), Kankossa (11), Guerou (8) et Boumdeid (7). Ces barrages permettent chaque année de sécuriser plus de 5300 ha de terres de décrue. Ils seront renforcés par la construction en cours d'autres barrages dans le cadre du projet 36 barrages en cour d'exécution par le Ministère du développement rural et de l'environnement.

6.1.2 La phoeniciculture

Les cultures oasiennes en Assaba sont constituées principalement des cultures maraîchères et des cultures de palmiers. Les cultures maraîchères ont connu un développement notable depuis les cycles de sécheresse des années 1970, encouragés par la sédentarisation fortement enclenchée avec la construction de la route de l'Espoir.

D'introduction en Assaba, la culture phoenicicole s'est beaucoup développée pour occuper la 3^{ème} place après l'Adrar et le Tagant, avec une production de 4 150 tonnes de dattes pou 209 074 palmiers productifs.

La période 1961- 1995 qui correspond à une alternance de cycle de sécheresse drastique et de pluviométrie moyenne à enregistré une progression positive du nombre de palmiers (pieds – mères) comme le montre le tableau no.10 :

Tableau 26 : Evolution du nombre de palmiers

Année	Nombre de palmiers
1961	150.000
1981	220.000
1988-1995	290.000

Source : Délégation du MDRE/Assaba, 2000

Outre la production de dattes, les oasis sont aussi devenues des zones de développement des cultures maraîchères. En 2002, ces productions sont estimées à 160 tonnes et d'environ 129 tonnes de luzerne. Ces améliorations importantes sont à mettre sur le compte du Projet Oasis.

Tableau 27: Evolution des cultures phoénicoles et horticoles oasiennes

Situation	Nombre	Superficie (ha)
Oasis	61	1073
Exploitation	3091	34,7
Zéribas	4074	26,3
Zéribas en faire valoir direct	122	-
Palmiers	380 193	-
Maraîchage	-	26,61

Source : Délégation régionale MDRE/Assaba, 2002

La répartition des oasis selon les Moughataa se présente comme suit : 19 à Kiffa, 16 à Kankossa, 13 à Guerou, 8 à Barkéol et 5 à Boumdeid.

Hors des oasis la production maraîchères est de 1730 tonnes en 2002 pour une superficie de 174 ha. Cette culture d'appoint, est destinée principalement à l'autoconsommation. Une partie est coulée sur les marchés de la région.

L'activité agricole bénéficie d'appui de trois stations de recherche dans la région rattachées au Centre National de Recherche Agronomique et de Développement agricole (CNRADA) : les stations de Kankossa (80 ha), de Kiffa (3,6ha) et de Sani (2,5 ha), spécialisées en phoéniculture, variétés céréalières, maraîchage et arboriculture.

Ces stations sont gérées par un personnel restreint composé d'un ingénieur zootechnicien, de deux observateurs, de quatre manœuvres et d'un chauffeur. Plusieurs expériences ont déjà porté sur la fertilisation du palmier dattier, la recherche de variétés améliorées de Niébé, du Sorgho, de la carotte ou des patates douces.

Malgré tout, le sous-secteur agricole fait face à beaucoup de difficultés qui limitent largement sa performance. Parmi ces contraintes, il y a la dépendance des conditions naturelles (pluviométrie. Mais d'autres facteurs limitatifs peuvent être signalés comme :

- La faiblesse des superficies cultivées ou cultivables, des rendements et des productions ;
- Les semences non appropriées et utilisations de variétés à cycle long non adaptées aux conditions climatiques ;
- L'irrégularité et la mauvaise répartition spatio-temporelle des pluies ;
- L'infection régulière par les sautereaux, la sésamie et attaque des animaux ;
- La faiblesse, voire l'absence de la culture attelée ;
- L'insuffisance des ouvrages (barrages et digues) par rapport au potentiel exploitable ;
- La faiblesse de l'entretien et la réparation des ouvrages endommagés : plus de 40 barrages sont défectueux et non exploités faute d'entretien régulier ;
- Les coûts élevés de réalisation de barrages ;
- L'appauvrissement des sols et menaces régulières d'ensablement (barrages)...etc.

Plusieurs actions pourraient être envisagées pour relever ces défis. Il s'agit notamment de :

- L'utilisation de semence améliorées et d'engrais pour la fertilisation des sols ;
- La promotion de la culture attelée ;
- L'entretien régulier des ouvrages et la réhabilitation des barrages défectueux ;
- La construction davantage de barrages et de digues pour augmenter les superficies cultivables et maîtriser les importantes quantités d'eau qui se perdent chaque année ;

- La protection des cultures contre les animaux divagants et d'autres prédateurs (oiseaux, sésamie).

Dans les domaines phoénicole et horticole plusieurs facteurs limitatifs sont identifiés :

- faiblesse des ressources en eau ;
- inadaptation des systèmes d'exhaure ;
- enclavement et menaces d'ensablement ;
- Problèmes d'approvisionnement en intrants et d'écoulement des productions ;
- Absence de main d'œuvre qualifiée et d'infrastructures de stockage appropriées (maraîchage) ...etc.

Des actions pourraient être envisagées dans les domaines suivants :

- réalisation d'ouvrages hydrauliques (barrages, seuils de ralentissement, digues) pour la recharge des nappes d'alimentation ;
- amélioration du système d'exhaure par l'utilisation de technologies appropriées (éoliennes, pompes solaires) ;
- désenclavement et lutte contre l'ensablement (construction de pistes, fixation des dunes) ;
- diversifications de la production par la promotion des cultures fruitières ;
- organisation des producteurs pour faciliter l'approvisionnement en intrants et la commercialisation des produits ;
- développement de systèmes de stockage et de conservation des produits facilement périssables ;
- renforcement des capacités des producteurs afin d'adopter et de maîtriser de nouvelles techniques culturales ;
- Protection des zones de production et mise en valeur des zones humides disposant de potentialités hydriques offrant de meilleures conditions pour les cultures plus exigeantes en eau ;
- Lutte contre les maladies de cultures.

Les zones prioritaires d'intervention dans ce domaine (cultures pluviales) sont les Moughataa de Barkéol et de Kankassa qui abritent les plus importantes concentration d'Adwabas qui s'adonnent principalement à ces activités. Lors de la mission de terrain toutes les personnes ressources interrogées les identifient comme foyers de pauvreté extrême.

6.1.3 L'élevage

Dans cette région l'élevage est l'une des principales activités du secteur rural. Il est de type extensif et tributaire des conditions naturelles (pluies, couvert végétal, eau). Il a beaucoup souffert de la fréquence de sécheresses qui a réduit dramatiquement les ressources fourragères et hydriques entre 1970 et 1980. Malgré les conditions climatiques aléatoires, le potentiel fourrager de la région fait de la région une importante zone de refuge des troupeaux provenant des régions limitrophes.

En l'absence de statistiques fiables, les techniciens du sous-secteur, se fondant sur différentes estimations donnent les chiffres suivants :

Tableau 28 : Evolution du cheptel 1998-2002

Année	Effectif				
	Espèces	Bovins	Ovins/Caprins	Camelins	Total
1998		216 941	1 353 000	101 335	1 671 276
1999		223 449	1 420 000	103 362	1 746 811
2000		230153	1 490 000	105 430	1 825 901
2001		237 058	1 557 383	107 539	1 901 980
2002		244 169	1 627 464	109 689	1 981 322

Sources : Délégation régionale MDRE/Assaba, Projet PADEL/Assaba

Ces effectifs se répartissent ainsi par Moughataa :

Tableau 29 : Répartition du cheptel par Moughataa

Moughataa	Bovins	Ovins/Caprins	Camelins
Barkéol	46 500	249 536	3 464
Boumeid	5 700	145 245	31 173
Guerou	29 000	193 362	43 876
Kankossa	81 500	451 178	2 310
Kiffa	81 469	588 143	28 866
Total	244 169	1 627 464	109 689

Sources : Délégation régionale MDRE/Assaba, Projet PADEL/Assaba

L'effectif du cheptel montre l'importance de cette activité dans la région. En effet, si on rapporte cet effectif à la population, on observe que chaque citoyen disposerait de 8 têtes de bétail. C'est la raison pour laquelle les populations souhaitent développer davantage cette ressource, en accordant de plus un intérêt particulier à la santé animale. Le tableau n° 14 présente l'évolution de la vaccination du cheptel bovin dans la région de 1996 à 2002.

Tableau 30: Vaccination du cheptel bovin contre la PPCB par Moughataa

Moughataa	Estimation du cheptel	1996/97	9997/98	1998/999	1999/00	2000/01	2001/02
Barkéol	46500	20775	18060	14882	13160	30351	15240
Boumeid	5700	3550	0	1274	1923	1863	0
Guerou	29000	15971	1308	0	42263	8956	2116
Kankossa	81500	27793	34017	52595	50376	44915	35160
Kiffa	81469	60159	65273	55084	31236	81037	25532
Total	244169	128248	118658	123835	138958	167122	78048

Sources : Délégation régionale MDRE/Assaba, Projet PADEL/Assaba

Six centres vétérinaires répartis dans les différentes Moughataa et près de 30 parcs de vaccination contribuent à encourager les éleveurs à porter une attention particulière à la santé animale.

Ce rôle prépondérant de l'élevage permet déjà à la région d'être autosuffisante en viande et en lait. La production régionale annuelle de viande est estimée à 13 700 tonnes, équivalant à 11,7 % de la production nationale. La production de lait est estimée à 47 160 tonnes, soit 0,5 litres par habitant et par jour.

Mais ces productions connaissent des oscillations importantes selon les saisons. Par exemple, la production de lait atteint son volume de croisière entre les mois de juillet et de novembre,

avant d'entamer sa chute de décembre à juin. C'est aussi le cas pour la viande dont la production baisse au fur et à mesure que la saison sèche s'installe.

En 2002, la situation des abattages contrôlés par Moughataa se présente ainsi :

Tableau 31: Evolution des abattages contrôlés par Moughataa

Moughataa	Bovins	Ovins/Caprins	Camelins	Total
Barkéol	732	2254	36	3022
Boumeid	120	1095	36	1239
Guerou	2880	9125	180	12185
Kankossa	1480	3584	60	5124
Kiffa	4380	12675	365	17420
Total	9592	28733	665	38990

Source : Délégation MDRE/Assaba, 2002

Toutefois, cette production reste en de ça de la production réelle de viande, car il existe plusieurs points d'abattage non contrôlés par les services concernés. Dans ce cadre, l'Assaba reste l'une des principales sources d'approvisionnement en viandes de plusieurs marchés intérieurs et extérieurs. Les exportations d'animaux sur pied permettent d'alimenter les marchés de Nouakchott, de Tijikia, d'Atar, de Zouerat, de Nouadhibou et des pays de la sous-région (Sénégal, Côte d'Ivoire).

Le tableau no. 15 présente les exportations d'animaux à l'intérieur du pays et au Sénégal, sans oublier qu'une bonne partie des exportations n'est pas contrôlée et s'effectue de manière clandestine. Les données connues sont donc celles collectées par les services publics concernés dans les Moughataa de Kiffa et de Guerou.

Tableau 32: Exportation d'animaux sur pieds en 2002

Moughataa	Bovins	Ovins/Caprins	Camelins	Total
Guerou	98	184	70	352
Kiffa	2111	8914	340	11365
Total	2209	9098	410	11717

Source : Délégation MDRE/Assaba, 2002

Cette ressource importante, mais aussi nocive à l'environnement (dégradation des sols), demeure confrontée à des contraintes majeures, d'ordre naturel (problèmes de disponibilité des pâturages, de l'eau), institutionnel (organisation de la filière), sanitaire, etc.

Les pâturages et les points d'abreuvement du cheptel restent fortement tributaires de la répartition spatio-temporelle des pluies. L'irrégularité des pluies influe beaucoup sur les superficies disponibles en pâturages et les points d'eau naturels. Ces zones sont d'ailleurs constamment conquises par l'agriculture (barrages) ce qui réduit davantage les espaces de parcours de l'élevage que menacent aussi les feux de brousse.

Par ailleurs, l'hydraulique pastorale (puits, forages) n'est pas suffisamment développée pour répondre aux besoins du cheptel, ce qui provoque des concentrations importantes de troupeaux dans certaines zones, avec des conséquences néfastes pour l'environnement (dégradation). Plusieurs axes pourraient être proposés pour améliorer cette situation :

- Protection des zones de parcours de l'élevage et développement de l'hydraulique pastorale, surtout dans les zones fourragères riches mais inexploitées par manque d'eau ;
- Promotion et développement de cultures fourragères et de techniques de recolte et de conditionnement de la paille ;
- Protection des pâturages contre les feux de brousse par l'extension des pare-feux.

Au plan sanitaire, les services vétérinaires sont loin de répondre aux besoins d'un cheptel aussi important. C'est ainsi que l'immunisation contre les maladies reste faible. Le manque du personnel spécialisé, l'insuffisance des parcs de vaccination et les obstacles socio-culturels constituent des contraintes majeures. Des actions spécifiques dans ces domaines (sensibilisation des éleveurs, développement de parcs de vaccination, disponibilité de produits vétérinaires et de personnel suffisants) sont à même de lever ces contraintes.

6.1.4 Autre filières

Outre les activités ci-dessus, l'Assaba a connu aussi ces dernières années le développement d'autres filières comme la filière lait, la filière cuir et peaux ou la filière avicole. Cependant ces filières demeurent encore mal structurées et leur caractère d'activités informelles rend difficile l'évaluation de leurs impacts sur l'amélioration des conditions de vie locales.

La filière laitière s'est surtout développée dans les zones périurbaines des différentes Moughataa, mais elle se heurte à des difficultés qui limitent largement sa performance. Les problèmes d'hygiène, de conservation et de stockage, de commercialisation et d'adaptation des producteurs à de nouvelles méthodes et techniques culturelles devraient être pris en compte dans le cadre d'actions en faveur de cette filière.

Les produits de la filière cuirs et peaux permettent l'approvisionnement du marché local (artisanat). Un timide début d'exportation vers les pays voisins a commencé à voir le jour. Quant à la filière avicole, ses perspectives sont très encourageantes. C'est aussi un domaine où les femmes sont majoritaires et qui se développe dans les zones urbaines. L'aviculture apporte un complément alimentaire de qualité, tout comme elle constitue aussi une source de revenu non négligeable. Son développement pourrait offrir du travail et des revenus supplémentaires à de nombreux foyers dans la région. La réorganisation de la filière pour plus de dynamisme et l'amélioration des conditions sanitaires et alimentaires des élevages de poulets sont des actions prioritaires à envisager.

Les filières maraîchère et avicole offrent des emplois et des revenus significatifs pour les femmes. Il s'agit de secteurs prometteurs et stratégiques pour lutter contre la pauvreté des femmes. Des actions comme l'appui en matériels, en formation professionnelle et des facilités d'accès au crédit pourraient être envisagées pour encourager l'emploi féminin et la main- d'œuvre non qualifiée qui trouvent refuge dans ce secteur.

6.1.5 L'Environnement

Toutes ces activités se développent dans un environnement naturel fragile et constamment menacé par les facteurs naturels et humains. Outre les conséquences de la sécheresse ou du surpâturage, il faut signaler le mode de cuisson dans la région fortement dominé par le bois (63 %) et le charbon de bois (26 %). Le gaz n'est utilisé dans la cuisson que dans 9,7 % des ménages, en majorité urbains, soit presque trois fois moins que la moyenne nationale (28 %).

L'utilisation accrue des sources traditionnelles d'énergie domestique accroît davantage la pression sur les espèces ligneuses, déjà fortement menacées de dégradation. C'est pourquoi la préservation de cet environnement fragile est devenue une préoccupation réelle dans la région.

Pour lutter contre la dégradation de l'environnement et conserver les ressources naturelles fragiles, plusieurs actions ont été conduites ces dernières années dans le cadre d'une gestion rationnelle des ressources renouvelables. La protection des forêts, les mises en défens, le reboisement sont devenus des activités indispensables à la préservation de la nature.

Outre la protection des deux principales forêts de la région (16105 ha) et des zones humides (Tamourts), plusieurs milliers d'hectares de terre ont été mis en défens (25 sites de 6142 ha), reboisés (192 sites de 2837 ha) et des milliers de kilomètres de pare-feu (2594 km) réalisés.

Le reboisement est plus remarqué dans les zones de sols fragiles comme Kankossa, Boumdeid ou Kiffa.

Ces actions en matière environnementale ont permis une redynamisation des activités de cueillette qui rapportent des revenus importants aux populations. La cueillette porte sur les jujubes, le pain de singe ou la gomme arabique.

Mais comme les autres sous-secteurs, l'environnement se heurte à diverses contraintes, parmi lesquelles:

- l'ambiguïté de la législation en matière de protection des forêts classées, causant une déforestation accélérée des forêts de la région ;
- la forte dégradation des zones boisées sous la pression des besoins en combustible domestique (cf. chapitre III);
- la faible utilisation et promotion du gaz butane ;
- l'insuffisance des superficies boisées ;
- la recrudescence des feux de brousse.

Plusieurs axes stratégiques pourraient être identifiés pour surmonter ces contraintes. Il s'agit de :

- définir une politique claire et coercitive en matière de législative pour protéger les forêts ;
- promouvoir l'utilisation du gaz butane pour diminuer l'utilisation du charbon de bois et le bois de chauffe ;
- développer et étendre les programmes de reboisement dans les zones menacées ;
- protéger les pâturages par l'extension des pare-feux.

L'économie de la wilaya est peu diversifiée malgré l'importante ascension du secteur tertiaire dans certains centres urbains. Elle reste dominée par les activités agro-pastorales. D'autres secteurs économiques, de moindre poids. Nous en étudierons les principaux au terme du diagnostic du secteur rural, étant donné son poids dans l'économie locale et son potentiel de croissance dans la perspective des programmes de lutte contre la pauvreté dans la wilaya.

Cela implique qu'un effort particulier soit orienté vers la pérennisation et la sécurisation du secteur rural. Mais le taux élevé de ce phénomène en milieu urbain exigerait que des programmes de développement de l'emploi soient prioritairement définis. Dans ce domaine, le secteur des services qui a connu ces dernières années une ascension significative dans les principaux centres urbains de la région (Guerou et Kiffa) serait un créneau porteur.

Quant à l'habitat, il est hétérogène. Alors qu'en milieu nomade la tente reste l'habitat le plus répandu, en milieu sédentaire on note une plus grande diversification. Ici, 51 % du parc de logements sont constitués de maisons ordinaires, de villas et d'appartements, tandis que 48 % des ménages vivent dans des habitats précaires (baraques, tentes, huttes, hangars etc.).²⁸ Mais seuls 16,5 % des ménages disposent d'un habitat décent et durable (maison en ciment ou en pierre), deux fois moins que la moyenne nationale 36,1 %). Les ménages urbains occupent près de 66 % de ce type d'habitat.²⁹

Le mode d'approvisionnement en eau reste précaire. Les puits, les rivières et marres sont les principales sources en eau pour la consommation domestique, avec respectivement 47 % et 31 %. Les ménages connectés au réseau d'adduction d'eau potable ou s'approvisionnant à partir de bornes fontaines ne représentent que 6,3 % contre une moyenne nationale de 15 %. Ce type d'approvisionnement en eau demeure aussi l'apanage des ménages nantis : 13,3 % contre 1,6% de ménages pauvres. Il concerne essentiellement le milieu urbain.

La faible utilisation d'eau potable et la qualité de l'eau des sources d'approvisionnement traditionnelles (puits, marres, rivières) exposent la majorité de la population aux maladies d'origine hydrique (diarrhées, vers de Guinée, parasitoses intestinales etc.) De plus, 83 % des ménages ne disposent pas de toilettes dans leurs foyers. Le recours à la nature comme lieu d'aisance engendre des risques sérieux de problèmes de santé et de pollution..

Le mode principal d'éclairage reflète les caractéristiques des logements dont 75 % utilisent la bougie, la lampe à gaz ou la lampe à pétrole. Le réseau d'énergie électrique et d'autres types d'énergie ne profitent qu'à 6 % de l'ensemble, principalement en milieu urbain, contre une moyenne nationale de 22 %.

Le mode de cuisson reste dominé aussi par le bois (63 %) et le charbon de bois (26 %). Le gaz n'est utilisé dans la cuisson que dans 9,7 % des ménages, en majorité urbains, soit presque trois fois moins que la moyenne nationale (28 %). L'utilisation accrue des sources traditionnelles d'énergie domestique accroît davantage la pression sur les espèces ligneuses, déjà fortement menacées de dégradation.

6.1.6 Autres infrastructures de développement

6.1.6.1 L'énergie

Le secteur énergétique reste un des parents pauvres du développement de la région. Le mode d'éclairage reste dominé par les moyens traditionnels (cf. chapitre 1). Le réseau électrique est peu développé et les groupes électrogènes et solaires ne sont à la portée que de quelques nantis. Les coûts élevés du service et le faible niveau de vie de la plupart des ménages constituent un handicap majeur.

Seules donc les villes de Kiffa et de Guerou disposent de réseaux électriques, ce qui a permis l'éclosion du secteur tertiaire qui a connu un développement significatif. C'est pourquoi il est devenu le second secteur en terme d'emploi dans la région.

²⁸ ONS, 2002, RGPH, 2000.

²⁹ MAED, 2001, Profil de pauvreté en Mauritanie.

Les services consommateurs d'électricité (menuiseries, pharmacies, ateliers de réparation, hôtellerie, cabines téléphoniques, cabinets médicaux, secrétariats publics, etc.) ont conduit à un développement spectaculaire de petits métiers dans divers domaines socio-économiques, aidant à l'insertion d'une main-d'œuvre importante, naguère condamnée au chômage ou à la migration.

6.1.6.2 Transports et télécommunications

Il existe trois types de réseaux de communications en Assaba : les routes bitumées, les pistes et l'aérodrome. Comme indiqué dans la carte ci-dessus, les routes bitumées sont constituées essentiellement par la route de l'Espoir qui partage la wilaya en deux parties, Nord et Sud. Elles couvrent particulièrement les Moughataa de Guerou (48 km) et de Kiffa (164 km).

Le reste de la wilaya est très enclavée, car le réseau est constitué de pistes dont la praticabilité est aléatoire, surtout en saison pluvieuse. C'est pour ces raisons que les Moughataa de Boumdeid, de Kankossa et de Barkéol connaissent souvent des difficultés d'accès fréquents.

Pendant la saison des pluies, la plupart des localités situées en dehors des axes routiers bitumés sont enclavés et leur accès n'est possible que par les véhicules tout terrain. L'enclavement qui caractérise une bonne partie de la région rend parfois difficile l'approvisionnement de certaines localités et l'accès à des services essentiels tels l'éducation et la santé.

Cela fait que le désenclavement est une des priorités du développement de la région. Car l'intégration géographique des différents espaces, contribuera sans doute à l'intégration économique et sociale des populations. L'accès aux services de base, aux marchés d'échange ouvrirait des opportunités de développement indispensables pour l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Pour le transport aérien, la ville de Kiffa est dotée d'un aérodrome desservi chaque semaine par la compagnie aérienne nationale.

En ce qui concerne les télécommunications, notons que certains chefs-lieux de Moughataa sont connectés au réseau de communication par satellite. C'est le cas des villes de Kiffa et Guerou. Outre le réseau téléphonique, il existe aussi des services Téléx à Kiffa et des bureaux de postes dans les chefs-lieux de Moughataa et de certaines communes.

Le développement du réseau de télécommunication a conduit à l'extension des cabines téléphoniques privées, ce qui a eu un impact positif sur l'emploi et le désenclavement d'une bonne partie des localités.

Le diagnostic précédent montre que la région de l'Assaba est une zone vulnérable. La base de l'économie est très fragile, ce qui en fait une région constamment à risque. C'est pour cette raison qu'elle a bénéficié d'une attention particulière de la part des autorités centrales et des partenaires au développement du pays. Aussi est-elle devenue un des principaux espaces de concentration de la coopération internationale. Le chapitre suivant essaiera de faire un aperçu de ces interventions et leurs impacts sur la pauvreté dans la région.

7. LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

7.1 Aperçu des programmes de développement

L'incertitude d'une économie largement tributaire des conditions naturelles (pluviométrie) et l'ampleur de la pauvreté dans la région ont été à l'origine de l'impressionnante présence d'agences de coopération multilatérale, bilatérale et d'organisations non gouvernementales (ONGs) en Assaba. La lutte contre la pauvreté et le souci d'aider à l'amélioration des conditions de vie des populations sont les principaux motifs de l'engouement pour l'intervention dans cette région.

Plusieurs programmes ont alors été financés et exécutés (ou sont en train de l'être) depuis les grandes sécheresses des années '60 et '70 par le SNU, la coopération bilatérale et les ONGs internationales. Le SNU connaît une forte présence dans la région. Ses interventions sont diverses et multisectorielles. Elles ont touché pratiquement l'ensemble des Moughataa. Toutefois, à défaut de pouvoir remonter dans l'histoire pour en faire un bilan complet, nous avons préféré faire l'économie du temps en choisissant celles qui sont en cours d'exécution ou en projets.³⁰

Outre le SNU, l'Assaba est identifiée par les autres partenaires au développement comme une des zones prioritaires de leurs interventions en Mauritanie. C'est ainsi qu'il conduit de nombreux projets dans la région qui, d'ailleurs, bénéficie de programmes spécifiques dans le cadre des *Programmes Pays* que certaines agences ont définis pour 2003-2008.

La coopération bilatérale et décentralisée (ONGs et associations étrangères) s'intéresse aussi davantage à la région. De manière générale, les domaines d'intervention portent (ou porteront) sur des actions aussi variées que :

- L'agriculture : cultures pluviales, de décrue, derrière barrages, maraîchage, phéniculture, etc.
- La protection de l'environnement : reboisement, fixation de dunes, mise en défens, protection de cultures, réserves pastorales, lutte contre l'ensablement, pare-vent, etc. ;
- L'hydraulique urbaine, rurale et pastorale : barrages, digues et diguettes, aménagement de bassins versants, construction de forages, de puits, adduction d'eau potable
- transport : construction et réhabilitation de pistes rurales
- Les AGR: banques de céréales, boutiques communautaires, boucheries, moulins à grains, artisanat ...etc.
- La Santé et l'éducation : construction et équipement de postes de santé , appui aux structures sanitaires, pharmacies villageoises, construction et équipement de salles de classes, programmes d'alphabétisation, promotion féminine programmes en faveur de la petite enfance, programme élargi de vaccination, équipement des structures sanitaires, formation et encadrement;

³⁰ Nos excuses pour les agences, les partenaires et les programmes non mentionnés ou omis pour des raisons diverses. De plus des difficultés pour la quantification (coûts monétaires) des interventions nous contraignent à nous abstenir à faire apparaître les coûts des programmes. Le souci d'harmonisation de la structure du travail commande de procéder de la sorte.

- L'appui aux organisations socio-professionnelles, aux couches vulnérables (femmes, jeunes, enfants, etc.).
- La décentralisation : renforcement des compétences, construction et réhabilitation d'infrastructures communales, etc.

Ci-dessous un tableau synthétique des différents programmes.³¹

Tableau 33 : Synthèse des programmes d'intervention

SNU	Secteur d'intervention	Objectifs/ types de réalisation	Moughataa
PAM	1- Développement rural (micro-réalisations) Environnement Groupes vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurité alimentaire - Digue - Barrage - Périmètre maraîchage ; - Alphabétisation fonctionnelle ; Genre - Reboisement ; - Protection des cultures - AGR ; - CAC 	Kiffa Kankossa Boumdeid Guerou Barkéol
FENU	Micro-finance	<ul style="list-style-type: none"> - Crédit en faveur des groupes vulnérables - AGR 	Kiffa Kankossa Boumdeid Boumdeid Guerou
FENU/PNUD	Renforcement des capacités et bonne gouvernance	Le projet qui a démarré en 2003 vise à appuyer les pratiques de bonne gouvernance au niveau des collectivités locales, en vue d'améliorer la gestion communale en vue de promouvoir le développement d'initiatives locales.	Barkéol Kiffa Boumdeid Guerou
FNUAP/UNICEF/BM/OMS	Genre	<ul style="list-style-type: none"> - Campagne de sensibilisation sur les dangers de mutilations génitales féminines (MGF) - Développement de réseaux 	Wilaya

³¹ La plupart de ces activités continuent dans le cadre des programmes pays des agences ou des projets de coopération bilatérale ou décentralisée.

		<p>d'association à base communautaire (OAC)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation des OAC 	
FNUAP	<p>Genre</p> <p>Santé</p> <p>Santé de la reproduction (SR)</p> <p>SR et lutte contre la mortalité maternelle/renforcement des soins obstétricaux d'urgence</p>	<p>-Vulgarisation du Code du statut personnel ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation sociale à travers les associations locales, une association de jeunes et dix Unions coopératives. - Ouverture de maternité dans certains centres de santé - Formation d' ASB en techniques de prestations en SR - Equipement des structures sanitaires ; - Disponibilité de préservatifs - Accroissement de l'accessibilité des populations aux services SR de qualité - Formation du personnel local en SR ; - Information et sensibilisation 	Wilaya
FNUAP/BIT/STEP/UNICEF	Micro-assurance santé	<p>-Création d'un comité d'initiative</p> <p>-Lancement d'une étude de faisabilité</p>	Kankossa
ONUSIDA (FNUAP/UNICEF/PNUD,OMS)	Santé VIH/SIDA	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 250 leaders de jeunes en réseaux - Formation en SR et en communication - Campagne de sensibilisation - Approvisionnement en contraceptifs 	Wilaya
UNFIP :(UNICEF, PNUD,FNUAP, ONUSIDA)	Education	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de thèmes se rapportant à l'éducation en 	Kiffa Kankossa

		<p>matière de population, d'environnement et vie familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation de formateurs - Promotion de la scolarisation des adolescentes dans le secondaire - Soutiens aux familles nécessiteuses et aux familles d'accueil 	
UNICEF	<p>Programme de lutte contre le ver de Guinée</p> <p>Lutte contre le paludisme</p> <p>Programme élargi de vaccination</p> <p>Nutrition</p> <p>Protection spéciale des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision des localités endémiques - Distribution de filtres - Formation et recyclage d'AVG - Création de centre de confection et d'imprégnation de moustiquaires - Distribution de moustiquaires imprégnées - Appui à l'équipe mobile - Appui à la supervision - Equipement et maintenance de la chaîne de froid <p>Création, équipement, approvisionnement de 25 centres d'alimentation communautaire (CAC)</p> <p>Elaboration d'un projet en faveur des filles de ménages démunis</p> <p>Formation professionnalisante des filles ;</p> <p>Cours de rattrapage pour les filles en âge scolaire</p>	<p>Kankossa</p> <p>Barkéol</p> <p>Kiffa</p> <p>Wilaya</p>
BANQUE MONDIALE	<ul style="list-style-type: none"> • Education (PNDSE) 	<ul style="list-style-type: none"> -Développement d'infrastructures scolaires ; Formation 	<p>Wilaya</p>

FIDA/FADES	<ul style="list-style-type: none"> • Décentralisation (PDU) ; <p>Développement rural intégré (PDRC ex PGRNP) ;</p> <p>Nutrition (NUTRICOM)</p>	<p>Développement d'infrastructures urbaines et communales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation ; - Développement rural intégré ; - Lutte contre la malnutrition ; 	
FIDA/FADES/OPEP	<ul style="list-style-type: none"> - Développement rural intégré - (PDDO ex Oasis) 		Kankossa
COOPERATION FRANCAISE	<p>Développement rural intégré (PASK)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement régional; - Développement communal (PADDEM) 	<p>Lutte contre la pauvreté</p> <p>Elaboration de programme régional de lutte contre la pauvreté ; Appui à la décentralisation</p>	
COOPERATION ALLEMANDE		<p>Appui à la décentralisation.</p>	
COOPERATION JAPONAISE	<p>Développement urbain</p> <p>Hydraulique urbaine</p> <p>Santé</p>	<p>Appui à l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable</p> <p>Lutte contre le ver de Guinée</p>	<p>Kiffa</p> <p>Wilaya</p>
VORLD VISION		<p>Promotion et de développement d'AGR</p>	Wilaya
CORPS DE LA PAIX	<p>Développement communautaire</p>	<p>Appui aux services déconcentrés</p>	
CROIX ROUGE FRANCAISE	<p>Développement rural</p> <p>Santé</p> <p>Santé</p>	<p>Appui aux structures de santé ;</p> <p>Lutte contre les IST et VIH/SIDA</p>	

Il ressort de ce qui précède que la wilaya de l'Assaba reste une région privilégiée en terme d'intervention de la coopération internationale. Toutefois, cette présence massive de bailleurs de fonds reflète l'ampleur des besoins de la wilaya en matière de lutte contre la pauvreté. Une situation d'ailleurs qui a justifié beaucoup d'autres programmes dans le passé. Le chapitre suivant tentera d'en évaluer l'impact sur la réduction de la pauvreté dans la région.

7.2 Impact sur la réduction de la pauvreté

L'analyse de l'impact des programmes antérieurs ou en cours d'exécution sur la réduction de la pauvreté dans la région n'est pas une œuvre facile. En effet, la plupart des intervenants n'effectuent pas d'investigations systématiques post- projets pour apprécier l'incidence des réalisations sur ce phénomène récurrent. On se contente fréquemment d'évaluations globales pour apprécier certains indicateurs qui renseignent peu sur l'évolution des indices de base de la pauvreté.

Pour cela, notre analyse va se fonder principalement sur les résultats de l'enquête de pauvreté de 2000.³²

7.2.1 Analyse descriptive

Tableau 34 : Structure des dépenses des ménages

Dépense moyenne (UM)	Assaba	National
Autoconsommation	7 810	5250
Alimentation	52 960	50 760
Education	810	910
Santé	3 380	5 860
Logement	12 910	11 130
Autres	22 120	26 080
Dépense totale	449 800	615 400

Source : EPCVM 2000

On constate à partir de ce tableau que la dépense moyenne des ménages en Assaba est inférieure à la moyenne des dépenses nationales.³³ La composition des dépenses fait observer que l'alimentation absorbe près de 14 % des dépenses des ménages contre 9 % au niveau national. Paradoxalement, les dépenses des ménages dans les secteurs sociaux (santé, éducation et logement) sont supérieurs à la moyenne: respectivement 3,8 et 2,9 %. Mais c'est dans le tableau ci-dessous qu'on peut observer les disparités entre la wilaya et la plupart des autres région du pays.

Tableau 35 : Répartition des indices de pauvreté selon les wilayas

Wilaya	Etendue de la pauvreté (P0) %	Profondeur de la pauvreté (P1) %	Sévérité de la pauvreté (P2) %
Hodh el Chargui	30,5	9,1	3,6
Hodh El Gharbi	58,7	22,4	11,2
Assaba	65,5	27,1	14,0
Gorgol	76,2	32,3	17,0
Brakna	56,5	20,0	9,2
Trarza	52,6	18,1	8,3
Adrar	23,3	4,5	1,2
D. Nouadhibou	4,2	0,3	00
Tagant	4,4	12,6	4,8

³² Certains indicateurs pourraient ne pas apparaître, car ils ont fait l'objet d'analyse dans les chapitres précédents.

³³ Le seuil de pauvreté (P0) en 2000 est fixé à 615 362 UM, et celui de la pauvreté extrême (P1) à 50 897 UM. Les deux seuils étaient respectivement de 53 841 et 40 709 en 1996.

Guidimakha	78,6	34,7	19,2
Tiris Zemmour	16,4	3,3	0,9
Inchiri	29,7	7,3	2,4
Nouakchott	25,1	6,1	2,0
National	46,3	17,0	8,2

Source : EPCVM, 2000

Ce tableau permet de remarquer que 65,5 % des ménages dans la wilaya vivent en dessous du seuil de la pauvreté, contre 46,3 % au niveau du pays. Elle occupe ainsi la 3^{ème} position après le Guidimakha et le Gorgol. Pour les indices de profondeur et de sévérité de la pauvreté la wilaya occupe toujours le 3^{ème} rang national avec respectivement des taux de 27,1 et 14 % pour des moyennes nationales de 17 et 8,2 %.

Tableau 36 : Ecart relatif dépense moyenne et seuil de pauvreté (%)

Wilaya	P0	P1	Ecart
Hodh el Chargui	30,5	9,1	30
Hodh El Gharbi	58,7	22,4	38
Assaba	65,5	27,1	41
Gorgol	76,2	32,3	42
Brakna	56,5	20,0	35
Trarza	52,6	18,1	34
Adrar	23,3	4,5	19
D. Nouadhibou	4,2	0,3	07
Tagant	4,4	12,6	28
48Guidimakha	78,6	34,7	44
Tiris Zemmour	16,4	3,3	20
Inchiri	29,7	7,3	25
Nouakchott	25,1	6,1	24
National	46,3	17,0	37

Source : EPCVM, 2000

Ce tableau montre qu'au niveau de la wilaya la dépense moyenne s'écarte de 41 % du seuil de pauvreté. Sa position demeure donc constante : 3^{ème} rang au niveau national. Toutefois, il s'agit de moyennes régionales qui cachent des disparités locales inter-spatiales sérieuses. Aussi changent-elles selon que le ménage habite le milieu rural ou le milieu urbain. L'écart est donc de 76 % en milieu rural contre 26 % en milieu urbain. Pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté, les écarts selon le milieu de résidence sont respectivement de 32 et 17 % en milieu rural et 7 et 2 % en milieu urbain.

Tableau 37: Indices de contribution à la profondeur de la pauvreté.

Wilaya	C0	C1	C2
Hodh el Chargui	6,1	5,2	4,6
Hodh El Gharbi	10,6	11,3	11,6
Assaba	11,5	12,8	13,6
Gorgol	15,8	18,2	19,6
Brakna	13,00	12,5	11,9
Trarza	13,7	13,2	12,4
Adrar	0,9	0,5	0,3
D. Nouadhibou	0,3	0,1	0,1

Tagant	2,1	1,6	1,3
Guidimakha	12,8	15,5	17,7
Tiris Zemmour	0,4	0,3	0,2
Inchiri	0,3	0,2	0,3
Nouakchott	12,5	8,6	6,4
National	100	100	100

Source : EPCVM, 2000

L'indice de contribution à la profondeur de la pauvreté de la wilaya est relativement élevé (11,5 %), même s'il reste en de-çà des indices de certaines régions du pays.

Tableau 38 : Incidence et contribution pour l'extrême pauvreté (%)

Wilaya	P0	C0
Hodh el Chargui	18,0	5,3
Hodh El Gharbi	41	11,3
Assaba	49,1	12,7
Gorgol	58,7	17,5
Brakna	37,8	13,2
Trarza	34,0	13,7
Adrar	8,4	0,5
D. Nouadhibou	00	0,1
Tagant	25,2	1,6
Guidimakha	61,1	14,7
Tiris Zemmour	6,5	0,3
Inchiri	14,8	0,3
Nouakchott	12,3	8,6
National	31,4	100

Source : EPCVM, 2000

Comme pour le seuil de pauvreté, le tableau ci-dessus permet de constater que le pourcentage l'indice de contribution à l'incidence de l'extrême pauvreté dans la région compte parmi les plus élevés : 49,1 % pour un taux national de 31,4 %.

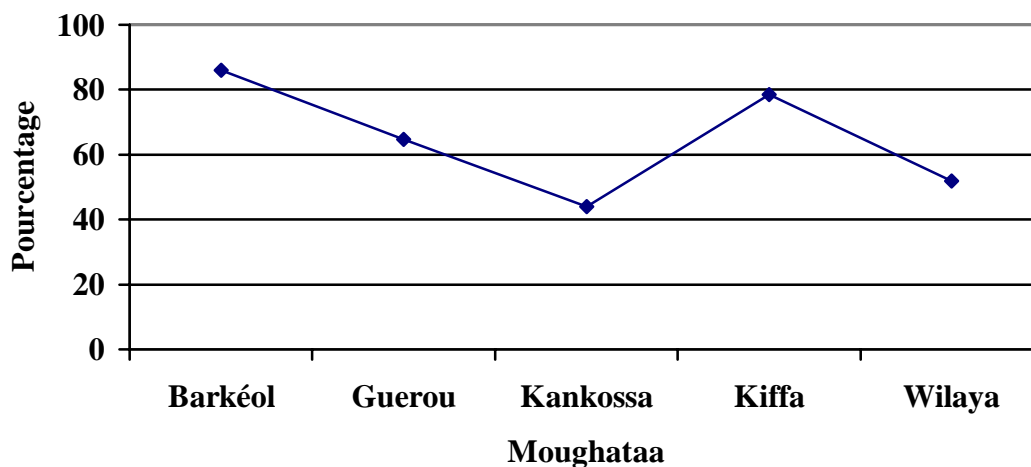
Ces indices régionaux sont loin de traduire aussi clairement la réalité de la pauvreté dans la wilaya. Des disparités sérieuses apparaissent entre les différentes Moughataa et aussi entre les groupes socio-économiques. C'est ce que nous observons dans le sous-chapitre suivant.

7.2.2 Analyse spatiale

Au niveau des Moughataa, l'analyse portera sur la situation à Barkéol, Guerou, Kankossa et Kiffa.³⁴

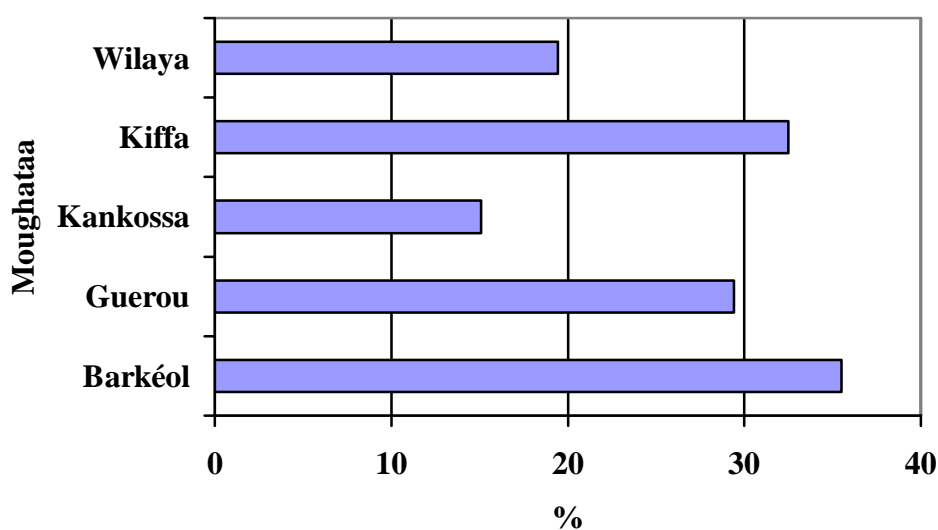
³⁴ En raison de son poids démographique très faible la Moughataa de Boumdeid n'a pas été couverte par l'enquête en 2000.

Fig. 11: Incidence de la pauvreté selon la Moughataa

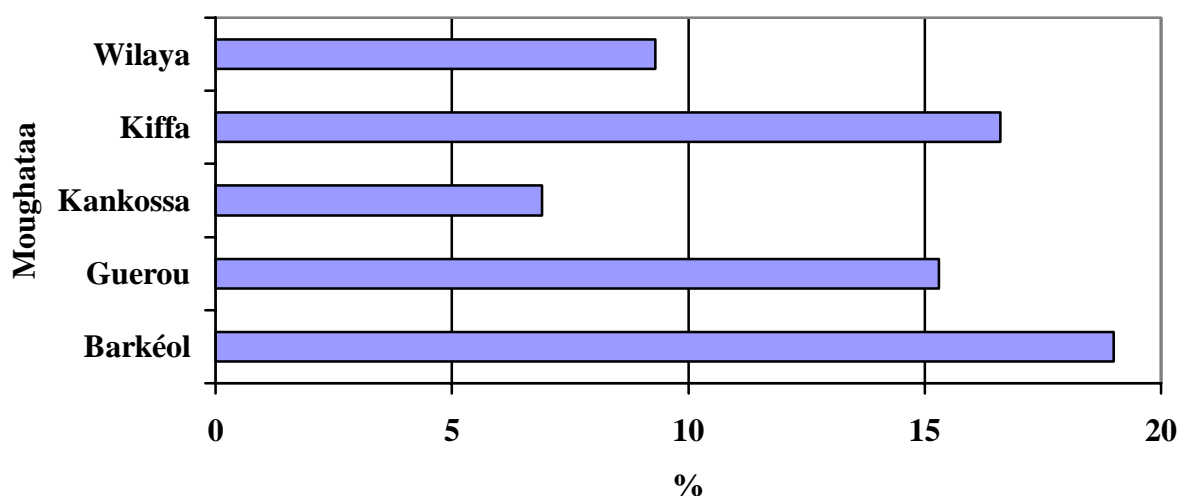


Ce graphique permet d'observer que les disparités sont importantes à l'intérieur de la wilaya. Alors qu'à Kankossa l'incidence de la pauvreté avoisine les 44 %, elle avoisine la moyenne régionale à Guerou. Les taux des Moughataa de Barkéol et de Kiffa sont supérieurs à la moyenne : respectivement 86 et 79 %.

Fig. 12: Profondeur de la pauvreté selon la Moughataa



La même tendance est observée pour l'indice de la profondeur de la pauvreté. Les deux Moughataa sont en tête avec des taux avoisinant les 36 et 33 %. Les autres Moughataa ont des taux relativement faibles. Pour la sévérité de la pauvreté, les écarts sont très proches sauf pour Kankossa où l'indice est de 6,9 % (cf. fig. ci-dessous).

Fig.13: Sévérité de la pauvreté selon la Moughataa

Comme le niveau de la pauvreté change selon le milieu de résidence, il connaît aussi d'importantes variations selon les caractéristiques socio-économiques des ménages : sexe, niveau d'instruction, âge, occupation, chômage, secteur de travail etc. Suivant ces indicateurs, les différents indices de pauvreté montrent que, dans la région, les ménages dirigés par des femmes sont plus pauvres que ceux dont les chefs sont des hommes (71 et 67 %).

Pour le niveau d'instruction, l'enquête a montré que plus le chef de ménage est instruit ou alphabétisé, moins il est pauvre. De ce fait, seuls 48 % des ménages dirigés par des chefs instruits (alphabétisés) sont pauvres contre 82 % de ménages dirigés par des analphabètes. L'analyse selon les différents groupes économiques fait remarquer que les chefs de ménages agricoles, en chômage ou inactifs sont les plus pauvres.

Compte tenu des analyses précédentes, l'on peut conclure que l'Assaba est une région très pauvres. Tous les indices comparés au niveau national placent la région dans un niveau critique de pauvreté. Cela conduit à s'interroger promptement sur la persistance de la pauvreté dans une région qui compte parmi les plus favorisées du pays, en terme de programmes de développement ces dernières années.

Un constat qui sert véritablement de matière à réflexion pour d'éventuelles interventions dans la région. Des remarques continuellement soulevées par les personnes –ressources que nous avons rencontrées lors de la mission de terrain. Un spécialiste de la région observe à juste titre que les programmes de développement dans la région ne peuvent en aucun cas prétendre réduire significativement la pauvreté. Car « *la plupart des actions engagées relèvent du domaine des interventions d'urgence et des micro-programmes à court et moyens termes. Leurs objectifs n'est pas le développement en tant que processus continu et ayant comme finalité des mutations socio-économiques structurelles, mais plutôt une réponse appropriée à des problèmes jugés conjoncturels* ».

8. CONCLUSION GENERALE

Les chapitres précédents ont pour objectif de faire un diagnostic systématique de la région de l'Assaba. Les éléments du diagnostic ont porté principalement sur les secteurs dont l'influence sur les conditions de vie des populations est significative. Le diagnostic a révélé que la région est fragile et que son économie, fortement tributaire des conditions naturelles, ne parvient pas à lui garantir un avenir plus sûr.

C'est cette incertitude qui nous a conduit à pousser l'analyse pour découvrir les créneaux porteurs qui formeront l'ossature d'une action conjuguée et concertée susceptible d'apporter la « sécurité » aux populations locales.

Dans cette perspective, le diagnostic a abouti aux conclusions suivantes :

- 1- La fragilité économique, sociale et écologique est une constance en Assaba. Elle s'explique par des facteurs naturels et humains coercitifs ;
- 2- La géographie est hostile (péjorations climatiques, pédologies, écologie) et la nature n'est pas toujours clémente, ce qui rend aléatoire l'économie régionale ;
- 3- L'administration décentralisée et déconcentrée est en proie à des contraintes majeures qui limitent largement leur action en matière de développement. Elle a besoin d'appuis multiformes pour accroître son dynamisme ;
- 4- Les structures sociales sont encore rigides et constituent un obstacle majeur à la promotion et au développement de certains programmes dans les secteurs sociaux. La prise en compte de leurs organisations, coutumes et croyance devient un impératif pour tout succès des programmes d'intervention régionale ;
- 5- Les secteurs économiques de la région sont fragiles et ne sont pas en mesure à l'état actuel des choses de satisfaire les besoins de base des populations, d'où la nécessité de les sécuriser en vue d'une plus grande pérennisation. Des secteurs porteurs existent et sont en mesure de contribuer à la réduction de la pauvreté.
- 6- La situation des secteurs sociaux n'est pas très différente de celle des autres régions malgré les disparités décelées. Il connaissent tout de même des difficultés sérieuses qui exigent des interventions appropriées.
- 7- La région est encore très pauvre, ce qui est intrigant compte tenu des nombreux programmes de développement dont elle a bénéficiés ces dernières années. Les facteurs naturels constituent une des explications raisonnables et nécessaires mais insuffisantes. Plusieurs autres raisons sont avancées pour expliquer leurs effets limités sur la réduction de la pauvreté:
 - leur caractère souvent pilote et donc expérimental ;
 - l'absence de coordination entre les divers intervenants et les difficultés d'harmonisation de leurs actions, conduisant à la concurrence et aux duplications ;

- la faible implication des bénéficiaires et la confiance excessive aux intermédiaires conduisant à l'inappropriation du ciblage et aux difficultés d'intégration des programmes au tissu socio-économique local ;
- l'approche de développement trop technicienne et consistant à privilégier les réalisations techniques « visibles » par rapport aux effets socio-économiques durables ;
- la faiblesse du niveau de coordination avec les services techniques régionaux aboutissant à des choix et des réalisations inappropriés ;
- la faible implication de la société civile dans les processus du développement de la région.

9. Références bibliographiques

- AMILHAT, P. 1937 Petite chronique des Idawich, Paris, Guethner
- BCR, 1998 Document d'appui au développement régional du Gorgol
- BCR, 1977, Recensement de la population
- DATAR, 1996, Monographie régionale : wilaya de l'Assaba
- Délégation régionale MDRE, 2002, Présentation de la campagne agricole 2002-2003
- Délégation régionale MDRE, 2000, Rapports d'activités (deuxième semestre)
- FAO 2000 Initiative « Elevage, pauvreté et croissance », trois volumes
- FAO/FENU, 1992, Programme de lutte contre l'abandon des terroirs villageois de l'Assaba. Mission de formulation, trois volumes
- FENU/PNUD 2001, Projet de lutte contre l'abandon des terroirs villageois dans l'Assaba. Mission d'évaluation finale (Rapport définitif).
- FLM, 1998 Projet de développement rural intégré de la région de l'Assaba : Rapport d'évaluation finale
- FLM, 1990 Stratégie de développement rural intégré de la région de l'Assaba
- MAED 2001, Profil de la pauvreté en Mauritanie
- MAED 2001, Profil de la pauvreté en Mauritanie
- MDRE, 1998, Politiques et stratégies générales pour le développement du secteur rural
- MDRE/Projet Oasis, 2003 Bilan des activités de l'URDO/Assaba
- MDRE/ PGRNP 2002 Pré-évaluation de la première phase du projet. Rapport principal
- MDRE/DPSE, 2000, Enquête auprès des ménages et exploitants agricoles (EMEA) 1999-2000,
- MDRE/DPSE, 2001, Enquête auprès des ménages et exploitants agricoles (EMEA) 2000-2001
- MDRE/DPSE, 2002, Enquête auprès des ménages et exploitants agricoles (EMEA) 2001-2002
- MSAS 2001, Enquête démographique et de santé en Mauritanie ;
- MSAS, 2000 Annuaire des statistiques sanitaires, Année 1998
- MUNIE, P. 1937, « Ruines Gangara dans l'Assaba », (Mauritanie), Dakar, Notes africaines, vol. 74
- ONS, 2002, Résultats prioritaires du recensement général de la population et de l'habitat RGPH 2000 ;
- ONS, 2002, Résultats de la cartographie censitaire : caractéristiques des localités ;

ONS, 1990, Résultats prioritaires du recensement général de la population et de l'habitat RGPH 1988 ;

PAM 2001 Etude sur la vulnérabilité structurelle à la sécurité alimentaire en Mauritanie

PAM 2002, Analyse cartographique de la vulnérabilité (VAM) en Mauritanie

SECF 1998, Etude du ciblage des zones d'intervention du projet NUTRICOM-TAGHDHIA